CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
143e assemblée ordinaire
Le mardi 10 novembre 2026

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES :	Membres du Conseil d'éducation Madame Josée Eagle
EXPÉDITRICE :	Direction générale
OBJET :	**143e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSFS**
DATE :	Le mardi 10 novembre 2026
HEURE :	**18 h 30**
LIEU :	*Hôtel de ville de Riverview, 30, croissant Honour House, Riverview NB* *ou via la plateforme Teams*

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil :	Monsieur Michel Côté
Vice-président du Conseil :	Monsieur Raphaël Moore
Conseillères et conseillers d'éducation :	Madame Line Thibodeau Monsieur Marcel Doiron Monsieur Eric Macfie Madame Angèle Losier Madame Caroline Le Bouthillier Monsieur Héritier Masimengo Madame Isabelle Landry-Sonier Madame Monique Mazerolle Madame Rafaële Légère
Membre de l'administration du DSFS :	Monsieur Ken Therrien, directeur général Monsieur Jean-Luc Thériault, directeur des relations stratégiques
Secrétaire de la séance :	Madame Josée Eagle

- *17 h 00 – 17 h 15 : souper*
- *17 h 15 – 18 h 30 : session de travail*
  - *Présentation des rapports finaux de Sussex et St-Stephen*
  - *École anglophone à Dieppe*
  - *Rencontre parents - École secondaire de Moncton*
  - *Gouvernance du système francophone scolaire*
- *18 h 30 – 21 h 30 : réunion publique*

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, madame Josée Eagle ou monsieur Ken Therrien au 506.227.9842 ou par courriel à : josee.eagle@nbed.nb.ca ou Ken.Therrien@nbed.nb.ca.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
143e assemblée ordinaire
Le mardi 10 novembre 2026

Présentation du Comité de parents

Depuis février 2026, un groupe de parents de Riverview s'est mobilisé et a formé un comité afin de faire valoir auprès du gouvernement le besoin d'une école primaire francophone dans leur communauté.

Les membres du comité poursuivent leurs démarches de mobilisation et de sensibilisation afin de faire avancer ce dossier. Ils seront présents à la réunion du CED pour présenter leurs démarches, leurs revendications et les prochaines étapes envisagées.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
143e assemblée ordinaire
Le mardi 10 novembre 2026

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président fera un effort de sensibilisation à chacune des réunions du Conseil pour reconnaître le territoire traditionnel autochtone non-cédé sur lequel l'école est construite ainsi que les liens possibles avec les communautés autochtones à proximité. Pour reconnaître le territoire, l'affirmation suivante est acceptée :

« Les écoles du Nouveau-Brunswick, incluant les écoles du District scolaire francophone Sud, sont construites sur les territoires traditionnels non-cédés des peuples Mi'kmaw, Wolastoquiyiks et Passamaquoddy ».

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
143e assemblée ordinaire
Le mardi 10 novembre 2026

***Lieu de la rencontre** : Hôtel de ville de Riverview, 30, croissant Honour House, Riverview NB*
***ou** via la plateforme Teams*

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Présentation du Comité de parents

1. Ouverture de la séance
   1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

3. Déclaration de conflits d'intérêts

4. Considération et adoption du procès-verbal (142e réunion – 14 octobre 2026)
   4.1 Questions découlant du procès-verbal

5. Politiques
   5.1 Méthode de gouverne
   a) Comité de la gouvernance et des politiques
   c) Comité de la planification des installations scolaires

6. Vérification du rendement du Conseil
   6.1 Révision et auto-évaluation de la Révision 1.9 – *Cout de la gouverne*
   6.2 Révision et auto-évaluation de la Politique 1.10 – *Nommer un espace d'apprentissage*

7. Vérification du rendement de la direction générale
   7.1 Rapport de vérification de la Politique 3.15 – *Gestion du district avec équité, diversité et respect*
   7.2 Révision de la Politique 3.15 – *Gestion du district avec équité, diversité et respect*

Participation publique et Pause

8. Points d'information de la direction générale
   8.1 Rapport annuel 2024-2025
   8.2. Rapport financier – DSFS
   8.3 Rapport financier – CED
   8.4 Pressions budgétaires 2026-2027

9. Points d'information de la présidence
   9.1 Conseil de la jeunesse
   9.2 Rencontre avec l'honorable Chuck Chiasson, ministre des Transports et de l'Infrastructure
   9.3 50e Forum provincial sur l'éducation
   9.4 Retraite du CED

10. Affaires nouvelles

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

12. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

4. Considération et adoption du procès-verbal (142e réunion – 14 octobre 2026)

Mise en contexte

Le 14 octobre 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 142e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 142e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
142e assemblée ordinaire
Le mercredi 14 octobre 2026

Procès-verbal de la 142e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le 14 octobre 2026, de 18 h 19 à 20 h 16 au local 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud, 435 rue Main, Shediac et par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

PRÉSENCES

Membres votants	**Titre**	**Présences**
Line Thibodeau	Sous-district 1	Présentiel
Marcel Doiron	Sous-district 2	Virtuel
Eric Macfie	Sous-district 3	Présentiel
Angèle Losier	Sous-district 4	Présentiel
Caroline Le Bouthillier	Sous-district 5	Absence motivée
Héritier Masimengo	Sous-district 6	Présentiel
Isabelle Landry-Sonier	Sous-district 7	Présentiel
Monique Mazerolle	Sous-district 8	Présentiel
Michel Côté	Président, sous-district 9	Absence motivée
Raphaël Moore	Vice-président, sous district 10	Présentiel
Rafaële Légère	Élève-conseillère (2026-2027)	Présentiel
Personnel du DSFS	**Titre**	**Présences**
Monique Boudreau	Directrice générale et secrétaire du CED	Présentiel
Ken Therrien	Directeur général désigné	Présentiel
Philippe McGraw	Directeur des services administratifs et financiers	Présentiel
Nadine Cormier-Dupuis	Directrice Exécutive à l'apprentissage	Présentiel
Jean-Luc Thériault	Directeur des relations stratégiques	Présentiel
Josée Eagle	Adjointe exécutive à la direction générale	Présentiel
Philippe Lavoie	Spécialiste en soutien technologique	Présentiel

1. Ouverture de la séance
1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

En l'absence du président, Michel Côté, le vice-président, monsieur Raphaël Moore, a ouvert la séance à 18 h 19 en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Conseil qui se sont joints à cette réunion publique. Il a ensuite procédé à la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone non cédé.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Les membres se sont référés à l'ordre du jour reçu avant la réunion.

2025-10-14 - CED - DSFS - 1419

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Monique Mazerolle, Eric Macfie)

Unanimité

L'ordre du jour se lira comme suit :

Présentation des membres de l'équipe de gestion
1. Ouverture de la séance
   1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (141e réunion – 23 septembre 2026)
   4.1 Questions découlant du procès-verbal
5. Politiques
   5.1 Méthode de gouverne
   a) Comité de la planification des installations scolaires
6. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)
   6.1 Rapport de vérification de la Politique 4.0– Politique de finalités
   6.2 Révision de la politique 4.0 – Politique de finalités
7. Agenda automatique

7.1 Données du Tableau de bord opérationnel (TBO) et du Tableau de bord équilibré (TBÉ) de 2026-2027

Participation publique et Pause

8. Points d'information de la direction générale
   8.1 Rapport financier – DSFS
   8.2 Rapport financier – CED
   8.3 Visite d'une délégation de Paris16-20 novembre. (Souper d'honneur 19 novembre)
9. Points d'information de la présidence
   9.1 Conseil de la jeunesse
   9.2 Retour sur le Congrès de la FNCF
   9.3 Bourse Paul Charbonneau
   9.4 Lancement de la PALC
   9.5. Levée du drapeau Mi'kmaw – École Champlain
10. Affaires nouvelles
11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
12. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le vice-président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts ne fut déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal (141e assemblée ordinaire – 23 septembre 2026)

Le 23 septembre 2026, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 141e assemblée ordinaire. Un procès-verbal a été déposé pour adoption lors de la présente réunion.

2026-10-14 - CED - DSFS – 1420

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 141e assemblée ordinaire du CED tel que présenté. (Line Thibodeau, Angèle Losier)

Unanimité

Madame Monique Mazerolle a pris la parole afin d'annoncer qu'elle se retirait du comité de célébration.

4.1 Questions découlant des procès-verbaux

Une correspondance a été transmis au MEDPE concernant les résultats du test PISA.

Une correspondance du CPAÉ de l'école Saint-Henri était également jointe à titre informatif. Celle-ci portait sur l'importance d'investir davantage dans les terrains de jeu des écoles, non seulement pour les écoles déjà construites, mais aussi en prévoyant de tels aménagements dans les nouvelles écoles.

Les membres ont souligné la qualité de la lettre du CPAÉ, qui témoigne d'un travail de recherche approfondi et présente clairement les préoccupations et les arguments du comité. Ils ont tenu à féliciter le CPAÉ pour cette démarche, qui pourrait avoir des retombées positives non seulement pour leur école, mais également pour les écoles à venir.

Ils ont également rappelé l'importance du rôle des CPAÉ, qui permettent aux parents de faire entendre directement leur voix et peuvent avoir une influence importante sur les décisions et les projets scolaires.

5. Politiques
5.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la planification des installations scolaires

Le comité s'est réuni le 7 octobre 2026. Monique Mazerolle a pris la parole en tant que présidente élue du comité.

Concernant la région de Sussex, le comité est en attente de l'étude complétée avant de déterminer les prochaines étapes. Pour le dossier de la région St-Stephen et St. George, une étude est en cours et une rencontre avec la municipalité sera planifiée.

Pour les dossiers de l'école Mathieu-Martin et de Carrefour de l'Acadie, le ministère recommande que l'école Carrefour de l'Acadie soit relocalisée dans un nouveau bâtiment. Une proposition devra être formulée concernant l'emplacement général de la nouvelle école, en tenant compte des prévisions de croissance de la municipalité et de l'emplacement des écoles actuelles. Le comité propose également de réaliser une étude afin de mieux définir les besoins en infrastructures et les répercussions sur la répartition des écoles dans la région. Une proposition sera présentée afin de retenir les services nécessaires à cette étude.

Concernant les écoles du Grand Moncton, la croissance des effectifs scolaires se poursuit et il n'est pas possible d'ajouter des roulottes aux écoles Claudette Bradshaw et Le Mascaret. Une étude sera proposée afin d'examiner les options permettant de mieux gérer cette croissance et de répondre aux besoins en espaces scolaires.

Pour la région de Riverview, la possibilité d'établir une école satellite est envisagée et la recherche d'un emplacement est toujours en cours.

Pour le Centre scolaire Samuel-de-Champlain, le comité a commencé à se réunir afin d'examiner les options permettant de désengorger l'école. Une première rencontre a eu lieu et d'autres visites de sites pourraient être effectuées afin d'évaluer des solutions à court terme. Des informations supplémentaires seront communiquées ultérieurement.

Concernant le projet de mi-vie de l'école Abbey-Landry, la demande de financement pour le centre communautaire présentée à Patrimoine canadien a été refusée. On attend de voir si la communauté pourra trouver d'autres options, puisque cela pourrait avoir une incidence sur la disponibilité du financement. Une rencontre avec le District et la municipalité devrait avoir lieu afin de mieux comprendre les répercussions et de déterminer s'il est préférable de poursuivre le projet ou d'attendre.

Pour l'école Sainte-Anne, un exercice de vision a été réalisé au printemps et des plans visant à améliorer la sécurité de l'école ont été présentés. Enfin, concernant la répartition des écoles dans la région de la base militaire, la croissance de la population pourrait entraîner un besoin de

nouvelles infrastructures scolaires. Une étude sera proposée afin d'évaluer les besoins et de déterminer où une nouvelle école pourrait être nécessaire.

2026-10-14 - CED - DSFS – 1421

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le comité des installations recommande au Conseil d'éducation d'autoriser le District scolaire francophone Sud à retenir les services de ressources externes afin de réaliser une étude approfondie de la répartition des élèves et de la configuration des écoles dans la région de Dieppe.

Cette étude devra notamment examiner les possibilités de réorganisation des niveaux scolaires, les besoins actuels et futurs en infrastructures, les projections de croissance démographique ainsi que les répercussions sur le transport scolaire, dans le contexte du projet de construction d'une nouvelle école pour remplacer le Carrefour de l'Acadie. (Héritier Masimengo, Eric Macfie)

Unanimité

2026-10-14 - CED - DSFS – 1422

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le comité des installations recommande au Conseil d'éducation de désigner le secteur de Lakeburn, dans la ville de Dieppe, comme zone géographique privilégiée pour la construction de la nouvelle école destinée à remplacer le Carrefour de l'Acadie.

Cette recommandation vise à permettre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance d'entreprendre les démarches nécessaires à l'identification et à l'acquisition d'un terrain, tout en tenant compte du développement résidentiel actuel et futur de la région.

L'emplacement précis et la configuration définitive de l'école demeureront à déterminer à la lumière des analyses complémentaires. (Line Thibodeau, Isabelle Landry-Sonier)

Unanimité

2026-10-14 - CED - DSFS – 1423

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le comité des installations recommande au Conseil d'éducation d'autoriser le District scolaire francophone Sud à retenir les services de ressources externes afin de réaliser une étude sur la répartition des élèves de la maternelle à la 8e année dans la région du Grand Moncton.

Cette étude devra examiner les différentes possibilités permettant de répondre aux pressions exercées sur les infrastructures scolaires, particulièrement aux écoles Claudette-Bradshaw et Le Mascaret, en tenant compte des capacités d'accueil des établissements, des besoins futurs, des répercussions sur le transport scolaire et des impacts sur les familles.

L'étude devra également considérer les possibilités d'établissement de classes satellites dans la région de Riverview. (Isabelle Landry-Sonier, Héritier Masimengo)

Unanimité

2026-10-14 - CED - DSFS – 1424

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le comité des installations recommande au Conseil d'éducation d'autoriser le District scolaire francophone Sud à retenir les services de ressources externes afin de réaliser une étude sur les besoins actuels et futurs en infrastructures scolaires dans la région de Fredericton.

Cette étude devra notamment examiner la répartition géographique des élèves, les projections démographiques, les capacités d'accueil des établissements existants et les besoins éventuels de nouvelles infrastructures scolaires, en tenant compte notamment de la croissance anticipée liée à l'expansion de la base militaire de Gagetown.

Les résultats permettront d'orienter les décisions futures concernant l'organisation et le développement du réseau scolaire francophone dans la région. (Eric Macfie, Angèle Losier)

Unanimité

Les membres de l'équipe de gestion qui étaient présents à la rencontre ont pris un moment pour se présenter aux membres du CED.

6. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)

6.1 Rapport de vérification de la Politique 4.0– *Politique de finalités*

Une présentation a été faite afin de permettre aux membres du CED, particulièrement aux nouveaux membres, de mieux comprendre la politique des finalités, son importance et les travaux réalisés jusqu'à présent.

Il a été expliqué que la politique des finalités est une politique fondamentale pour le Conseil d'éducation, puisqu'elle définit les compétences et les connaissances que les élèves devraient avoir acquises à la fin de leur 12e année. L'ancienne politique étant devenue désuète, une consultation auprès du public et des partenaires du CED a été menée en 2024-2025 afin de contribuer à l'élaboration de la nouvelle politique.

À partir d'août et de septembre 2025, la direction générale et l'équipe de gestion ont collaboré afin d'établir les grandes orientations de la politique. Les travaux se sont ensuite poursuivis pour définir les indicateurs permettant de démontrer que les élèves atteignent les compétences et les composantes prévues. Des équipes de travail ont participé à l'élaboration des premières interprétations de la direction générale et des continuums associés aux différentes compétences. Cette démarche visait notamment à favoriser une meilleure appropriation de la politique par le personnel et à responsabiliser les élèves dans leur cheminement.

Les membres ont ensuite été invités à examiner la structure de la politique, qui comprend les interprétations de la direction générale, les compétences recherchées, les références, les indicateurs et les éléments de preuve permettant de démontrer la conformité. Il a été précisé que les interprétations présentées sont encore en évolution et pourraient être ajustées à la lumière des travaux des équipes et des données recueillies.

Une discussion a eu lieu concernant la distinction entre les niveaux de compétence, notamment les notions de niveau essentiel et de niveau élevé. Les membres ont également discuté des continuums et des attentes associées aux différents niveaux de progression.

La participation du Conseil de la jeunesse a permis de mettre à l'essai les outils proposés et de recueillir les commentaires des élèves sur leur progression et les améliorations possibles. Cette démarche a notamment permis de constater que des méthodes autres que les sondages pourraient permettre de recueillir des renseignements plus authentiques sur les expériences et le cheminement des élèves. Une réflexion se poursuit avec les directions d'école afin de déterminer comment obtenir des données pertinentes tout au long du parcours scolaire.

Enfin, un membre a souligné la qualité des éléments visuels de la présentation et a demandé si les documents pourraient être partagés avec les CPAÉ afin de mieux leur faire comprendre la politique et les indicateurs. Les membres ont convenu de l'intérêt de rendre la politique plus accessible et d'accompagner sa mise en œuvre auprès des différents intervenants.

2026-10-14 – CED – DSFS – 1425

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport de vérification de la Politique 4.0 – *Politique de finalités*. (Monique Mazerolle, Marcel Doiron)

Unanimité

6.2 Révision de la politique 4.0 – *Politique de finalités*

Le Conseil a ensuite répondu aux questions suivantes :

- Est-ce que la Politique 4.0 vous convient toujours?
- A-t-elle besoin d'être modifiée?

Le Conseil est d'avis que la politique est suivie et aucun changement n'a été proposé.

7. Agenda automatique

7.1 Données du Tableau de bord opérationnel (TBO) et du Tableau de bord équilibré (TBÉ) de 2026-2027

Madame Nadine Cormier-Dupuis a présenté le tableau de bord opérationnel (TBO) du District, qui regroupe les données permettant de suivre la situation actuelle de l'organisation. Des données supplémentaires pourraient y être ajoutées à mesure que les secteurs élaborent leurs propres tableaux de bord et plans d'amélioration. Ces données serviront notamment à établir le tableau de bord équilibré (TBÉ) et à orienter les priorités d'amélioration pour l'année scolaire. Les indicateurs sont organisés selon les quatre axes prioritaires du District : la pédagogie, le leadership, la communauté et la culture. Il a également été mentionné qu'une amélioration sera apportée afin de faciliter le repérage des indicateurs liés à la politique des finalités.

Le tableau de bord équilibré permet de suivre l'évolution des données annuelles et de comparer les résultats au fil du temps. Bien que certaines données, notamment celles liées aux évaluations provinciales en mathématiques et en sciences, soient examinées par l'organisation, elles ne figurent pas toutes dans ce tableau, puisque les priorités sont établies en fonction des besoins les plus urgents. Un travail a également été réalisé afin de simplifier les données présentées aux directions d'école et de privilégier les indicateurs qui doivent être suivis annuellement. Les autres résultats, notamment ceux provenant de sondages ponctuels, demeurent disponibles et peuvent être consultés au besoin.

La présentation s'est terminée par une période de questions et d'échanges sur les indicateurs, les cibles et les améliorations possibles aux tableaux de bord.

2026-10-14 – CED – DSFS – 1426

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil transmette à la Ministre les données du tableau de bord équilibré (TBÉ) pour l'année 2026-2027, avec les modifications précisées. (Marcel Doiron, Eric Macfie)

Unanimité

Participation publique

Il n'y a eu aucune intervention du public.

PAUSE

Les micros et vidéos de la session virtuelle sont fermés pendant la pause. L'enregistrement de la séance est alors interrompu.

8. Points d'information de la direction générale

8.1 Rapport financier – DSFS

M. Ken Therrien, directeur général désigné, a pris la parole afin d'informer les membres qu'en raison de la complexité de la plateforme Pro Fusion et des nouvelles embauches, il n'était toujours pas possible de présenter un rapport financier. Le secteur des finances s'efforcera de présenter un rapport à jour lors de la prochaine réunion du Conseil, prévue en novembre.

M. Philippe McGraw, directeur des services administratifs et financiers, a poursuivi en faisant état des prévisions budgétaires pour l'année en cours, lesquelles anticipent un déficit de 2,8 millions de dollars. Le DSFS fait actuellement face à plusieurs défis financiers, principalement attribuables aux coûts associés aux personnes assistantes en éducation, au manque à gagner dans le traitement salarial ordinaire du personnel enseignant en raison des retards occasionnés par la plateforme PRO/Fusion, ainsi qu'aux besoins croissants en ressources pour assurer le bon fonctionnement du district, particulièrement en matière de ressources humaines.
Il a également été précisé qu'au 30 septembre, 57 postes additionnels étaient en place, alors que le financement permettait d'en couvrir 39.

Des échanges ont ensuite eu lieu concernant la situation financière du District, notamment en comparaison avec l'année précédente, les pressions budgétaires liées à la croissance des besoins des élèves et les démarches entreprises auprès du ministère de l'Éducation afin d'obtenir un financement adéquat. Les membres ont souligné l'importance de réitérer leurs préoccupations auprès de la Ministre, particulièrement dans le contexte des choix budgétaires à venir et des ressources nécessaires pour soutenir la réussite scolaire.

2026-10-14 – CED – DSFS – 1427

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre à la ministre de l'Éducation afin de réitérer ses préoccupations budgétaires et de demander un financement adéquat pour répondre aux besoins du District. (Eric Macfie, Angèle Losier)

Unanimité

8.2 Rapport financier – CED

Un rapport financier du CED en date du 13 octobre 2026 a été présenté aux membres du Conseil.

2026-10-14 – CED – DSFS – 1428
Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du CED en date du 14 octobre, 2026 avec la correction à l'écart. Monique Mazerolle, Héritier Masimengo)

Unanimité

8.3 Visite d'une délégation de Paris du 16-20 novembre

Madame Monique Boudreau a informé les membres qu'une délégation de 41 chefs d'établissement de Paris sera accueillie dans le District du 16 au 20 novembre. Cette visite permettra aux participants de découvrir plusieurs écoles et de s'inspirer des pratiques innovantes en matière de pédagogie, du modèle de leadership mis en place et des pratiques de collaboration avec les familles.

Les membres ont souligné l'importance de cette visite, qui représente une belle reconnaissance du travail accompli par les écoles et une occasion de mettre en valeur les pratiques novatrices et la transformation en cours au sein du District. Une soirée sera organisée le 19 novembre afin de permettre aux membres du CED et à l'équipe du District de rencontrer la délégation. Les membres du CED recevront une invitation pour y participer.

9. Points d'information de la présidence

9.1 Conseil de la jeunesse

Madame Rafaële Légère n'avait pas de mise à jour concernant le Conseil de la jeunesse. Celui-ci se réunira prochainement et un compte rendu sera présenté lors de la prochaine réunion.

9.2 Retour sur le Congrès de la FNCSF

Les membres ont partagé leurs commentaires concernant leur participation au congrès de la FNCSF. Dans l'ensemble, l'événement a été jugé positif et productif, permettant aux participants d'échanger sur les pratiques et les réalités d'autres districts. Certains membres ont toutefois souligné le souhait de retrouver davantage d'ateliers thématiques et de séances de travail portant sur des enjeux d'actualité.

Les échanges ont notamment porté sur les infrastructures scolaires et les possibilités d'explorer d'autres approches en matière de construction d'écoles, afin de réduire les coûts, d'accroître la capacité d'accueil et de mieux répondre aux besoins des élèves, particulièrement dans les secteurs où les espaces sont insuffisants. Les exemples observés en Nouvelle-Écosse ont également permis de constater des défis similaires à ceux du District, notamment l'utilisation maximale des espaces et le recours à des classes mobiles.

Il a été mentionné que la prochaine édition du congrès devrait avoir lieu à Ottawa, du 28 au 30 octobre, et que la Nouvelle-Écosse accueillerait une édition subséquente.

9.3 Bourse Paul Charbonneau

Les membres ont ensuite souligné la reconnaissance obtenue par le District grâce à l'attribution de la bourse Paul-Charbonneau à Fannie Fournier, qui a siégé au CED à titre de conseillère

jeunesse l'an dernier. Ils ont salué cette distinction comme une belle reconnaissance de son engagement et de sa contribution au sein du District.

9.4 Lancement de la PALC

M. Ken Therrien a informé les membres que le document avait été officiellement lancé lors d'un événement tenu le 5 octobre, réunissant les principaux acteurs du domaine de l'éducation ainsi que les partenaires ayant participé à sa rédaction.

Il a précisé qu'il s'agissait d'une mise à jour du document existant, dont le contenu a été simplifié et certains indicateurs regroupés afin d'en faciliter l'utilisation, tout en conservant les éléments essentiels.

La prochaine étape consistera à déterminer les stratégies permettant de mettre le document en pratique, notamment en poursuivant les travaux liés à la construction identitaire au sein du District et en assurant la cohérence avec cet outil.

9.5 Levée du drapeau Mi'kmaw – École Champlain

Les membres ont tenu à féliciter l'élève conseillère, Rafaële Légère, pour son travail et sa persévérance dans le cadre de l'initiative visant à faire hisser le drapeau mi'kmaw à l'école Champlain le 30 septembre. Ils ont souligné leur fierté devant cette réalisation, qui témoigne de l'importance de mobiliser la communauté autour de dossiers significatifs et de valeurs qui leur tiennent à cœur.

Il a été mentionné que cette initiative avait suscité l'intérêt d'autres élèves de l'école L'Odyssée souhaitant reproduire cette démarche dans leur école. Les membres ont souligné que le travail de Rafaële constitue un bel exemple d'engagement et une source d'inspiration pour ses collègues étudiants.

Les échanges ont également mis en lumière la portée symbolique de cette initiative, notamment en ce qui concerne la réconciliation, la sensibilisation aux traumatismes vécus par les peuples autochtones et leurs familles, ainsi que la création d'un environnement inclusif et sécurisant. Les membres ont insisté sur l'importance de continuer à soutenir de telles initiatives et d'être des alliés dans les démarches visant à favoriser la compréhension, le respect et la construction de liens au sein des communautés.

10. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour. Toutefois, le vice-président a tenu à souligner qu'il s'agissait de la dernière réunion de Mme Boudreau à titre de directrice générale du District scolaire francophone Sud.

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 10 novembre 2026 à Riverview, à 18 h 30.

Un lien sera disponible à partir du site Web du DSFS pour les membres du public et les membres du Conseil qui se joindront à la réunion de façon virtuelle. Les ordres du jour, procès-verbaux et documents publics des réunions sont également publiés à cet endroit, sous l'onglet Conseil d'éducation.

12. Levée de la séance

Levée de la séance à 20 h 16.

Raphaël Moore	Monique Boudreau
Vice-président	Secrétaire

Envoi par courriel : Claire.Johnson@gnb.ca

Le 9 novembre 2026

L'honorable Claire Johnson, M.A.L.
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Objet : Demande d'appui financier pour la réalisation d'études sur les infrastructures scolaires dans le Grand Moncton et la région de Fredericton

Madame la Ministre,

Afin de mieux planifier le développement de ses infrastructures scolaires et de répondre aux besoins croissants de ses communautés, le District scolaire francophone Sud (DSFS) doit entreprendre deux études portant sur les régions du Grand Moncton et de Fredericton. Ces démarches, qui nécessiteront le recours à des ressources externes spécialisées, permettront d'orienter les décisions futures en matière d'organisation scolaire et d'infrastructures.

La croissance des effectifs scolaires et les pressions qui en découlent sur nos établissements exigent une planification rigoureuse afin de répondre adéquatement aux besoins actuels et futurs de nos communautés scolaires.

Région du Grand Moncton
Dans la région du Grand Moncton, une première étude portera sur la répartition des élèves de la maternelle à la 8e année. Elle permettra d'examiner différentes solutions pour répondre aux pressions exercées sur les infrastructures scolaires, particulièrement aux écoles Claudette-Bradshaw et Le Mascaret.

Cette étude tiendra notamment compte de la capacité d'accueil des écoles existantes, de l'évolution prévue des effectifs scolaires ainsi que des répercussions possibles sur le transport scolaire et les familles. Elle examinera également la possibilité d'établir des classes satellites dans la région de Riverview.

Région de Fredericton
Dans la région de Fredericton, une seconde étude visera à évaluer les besoins actuels et futurs en infrastructures scolaires. Elle portera notamment sur la répartition géographique des élèves, les projections démographiques et la capacité d'accueil des écoles existantes.

Elle permettra également de déterminer si de nouvelles infrastructures scolaires seront nécessaires, en tenant compte de la croissance démographique anticipée dans la région, notamment en raison de l'agrandissement prévu de la base militaire de Gagetown.

Les résultats de cette étude contribueront à orienter les décisions futures concernant l'organisation et le développement du réseau scolaire francophone dans la région.

Compte tenu de l'importance de ces démarches pour assurer une planification à long terme de nos infrastructures scolaires**, le CED sollicite l'appui financier du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de permettre au DSFS de retenir les services de ressources externes spécialisées pour réaliser ces deux études**.

Ces analyses fourniront les données nécessaires pour éclairer les décisions relatives aux investissements futurs et déterminer les solutions les mieux adaptées aux besoins des élèves et des communautés scolaires concernées.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande ainsi que de votre collaboration continue afin d'offrir aux élèves des milieux d'apprentissage adaptés à leurs besoins.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Michel Côté
Président du Conseil d'éducation

cc : Mme Julie Mason, sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
M. Robert Penney, sous-ministre adjoint de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
M. Philippe McGraw, Directeur des services administratifs et financiers du DSFS
M. Ken Therrien, directeur général du DSFS

Envoi par courriel : claire.johnson@gnb.ca

Le 5 novembre 2026

L' honorable Claire Johnson, M.A.L.
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
C.!P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Objet : Transmission du tableau de bord équilibré (TBÉ) du District scolaire francophone Sud

Madame la Ministre,

Au nom du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud (DSFS), nous avons le plaisir de vous transmettre notre tableau de bord équilibré (TBÉ), conformément aux exigences de la Loi sur l'éducation.

Le TBÉ constitue notre plan d'amélioration du district. Il présente nos priorités éducatives, les objectifs ciblés ainsi que les actions et les résultats attendus afin de favoriser la réussite éducative, le mieux-être et l'épanouissement de l'ensemble de nos élèves.

Vous constaterez que notre TBÉ s'inscrit en cohérence avec les orientations du Plan d'éducation du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, tout en étant étroitement aligné sur notre politique des finalités. Il témoigne de notre engagement envers une démarche d'amélioration continue et de notre volonté de mesurer les progrès réalisés pour mieux orienter nos interventions.

Ce plan reflète également la réalité particulière de notre district scolaire, qui connaît une croissance soutenue de sa population étudiante et qui évolue dans un contexte linguistique minoritaire. Cette réalité nous amène à adapter continuellement nos pratiques et nos interventions afin de répondre à la diversité des besoins de nos élèves, tout en assurant la vitalité de la langue française et de la culture acadienne et francophone.

Notre engagement demeure le même : offrir à chaque élève les conditions nécessaires pour développer son plein potentiel, réussir son parcours éducatif et devenir une citoyenne ou un citoyen engagé, capable de contribuer pleinement à sa communauté.

Nous sommes fiers du travail accompli par nos équipes et demeurons engagés à poursuivre, en collaboration avec le Ministère, les efforts nécessaires pour faire progresser la réussite éducative de tous nos élèves.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre plan d'amélioration et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Michel Côté
Président du Conseil d'éducation

Pièce jointe **:** Tableau de bord équilibré (TBÉ)

cc : Mme Julie Mason, sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
M. Robert Penney, sous-ministre adjoint de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
M. Philippe McGraw, Directeur des services administratifs et financiers du DSFS
M. Ken Therrien, directeur général du DSFS

Vision du District scolaire francophone Sud : *Les membres du personnel, par leurs actions quotidiennes, s'engagent dans leur amélioration continue et dans celle du DSFS.*

Tableau de bord équilibré 2026-2027 DSFS

Pédagogie - pédagogie active et en profondeur

** 5% d'amélioration ** 10% d'amélioration*

Indicateur de rendement	2024-2025	2025-2026	Cible 2026-2027						Résultats 2026- 2027
% des élèves de la maternelle ayant obtenu un EAN (niveau 2 jaune ou niveau 3 rouge) qui se sont améliorés d'au moins un niveau à l'EPE-OE (post-évaluation)*	77%	80%	84%						
% des élèves de 5e à 12e année engagés dans leur cheminement personnel et scolaire pour réaliser leur projet de vie et de carrière**	43%	46%	51%						
Indicateur de processus	**2024-2025**	**2025-2026**	**Cible 2026-2027**	**Cible T1**	**Cible T2**	**Cible T3**	**Résultats T1**	**Résultats T2**	**Résultats T3**
% du personnel enseignant qui guide les apprentissages**		59%	65%	61%	63%	65%			
% du personnel enseignant qui assiste les apprentissages**		73%	80%	75%	78%	80%			
% du personnel enseignant qui coordonne les apprentissages**		45%	50%	46%	48%	50%			
% des élèves de maternelle qui atteignent 80% dans les composantes de fusion et segmentation.**		50%	55%		53%	55%			
% des élèves de la 1re année qui atteignent le résultat attendu aux évaluations en littératie du District à la fin de la séquence d'enseignement (aucune tâche à réévaluer)**		79%	87%	87%	87%	87%			
% des élèves de la 2e année qui atteignent le résultat attendu aux évaluations en littératie du District à la fin de la séquence d'enseignement (aucune tâche à réévaluer).**		46%	51%	51%	51%	51%			
% des élèves de la 1re année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		68%	75%		75%	75%			

% des élèves de la 2e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		76%	84%	84%	84%	84%				
% des élèves de la 3e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		80%	88%	88%	88%	88%				
% des élèves de la 4e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		79%	87%	87%	87%	87%				
% des élèves de la 5e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (en développement ou progresse bien)**		80%	88%	88%	88%	88%				
% des élèves de la 1re à la 5e année qui atteignent un taux de précision de 95% et plus à l'évaluation en fluidité orale (FLO)**		71%	78%	78%	78%	78%				
% d'élèves qui ne présentent pas un problème d'absentéisme chronique *	76%	82%	86%	86%	86%	86%				
% du personnel enseignant qui reçoit un accompagnement leur permettant de réfléchir sur leurs pratiques (ex. : tirer profit de rencontres pour développer l'acquisition de savoirs, considérer l'erreur comme levier d'apprentissage, à la recherche de la rétroaction réflexive de ses pairs ou de son personnel, etc.)**										*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1
% des directions d'école qui accompagnent le personnel en favorisant la réflexion sur leurs pratiques (ex. : tirer profit de rencontres pour développer l'acquisition de savoirs, considérer l'erreur comme levier d'apprentissage, à la recherche de la rétroaction réflexive de ses pairs ou de son personnel, etc.)**										*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1
% des membres du personnel enseignant qui affirment se sentir outillés pour répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration**	50%	62%	68%	64%	66%	68%				
Leadership - leadership adaptatif *** 10% d'amélioration*										
Indicateur de processus	***2024-2025***	***2025-2026***	***Cible 2026-2027***	***Cible T1***	***Cible T2***	***Cible T3***	***Résultats T1***	***Résultats T2***	***Résultats T3***	

% des membres de l'équipe de Gestion qui se sentent compétents dans l'accompagnement personnalisé des membres qu'ils accompagnent dans leur rôle de leadeur systémique (influencer-faciliter-connecter)**									*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1

Culture - collaboration saine, dynamique et inclusive

** 5% d'amélioration*

Indicateur de rendement	***2024-2025***	***2025-2026***	***Cible 2026-2027***						***Résultats 2026- 2027***
% des écoles qui maintiennent la phase Intégration à l'indice du bien-être (IBE) sur l'IMER du personnel	83%	93%	93%						
% des écoles dans les phases Conscientisation et Construction qui améliorent leur niveau à l'indice du bien-être (IBE) sur l'IMER du personnel	38%	43%	70%						
% des élèves de 5e à 12e année qui affirment avoir un lien significatif avec un adulte de l'école*	68%	70%	74%						
Indicateur de processus	***2024-2025***	***2025-2026***	***Cible 2026-2027***	***Cible T1***	***Cible T2***	***Cible T3***	***Résultats T1***	***Résultats T2***	***Résultats T3***
% des directions d'école qui créent/gèrent une collaboration dynamique, saine et inclusive (ex. relation de confiance, respect, préparation commune en personnes enseignantes, valorisation, libre de jugement, inclure les personnes concernées par les discussions, rendre possible les échanges, etc.)**									*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1

Communauté - partenariat bidirectionnel avec la communauté

** 5% d'amélioration ** 10% d'amélioration*

Indicateur de processus clé (rendement) :	***2024-2025***	***2025-2026***	***Cible 2026-2027***	***Cible T1***	***Cible T2***	***Cible T3***	***Résultats T1***	***Résultats T2***	***Résultats T3***
% des directions d'école qui mobilisent la communauté par le biais d'une vision école-communauté, en établissant des relations avec les parents et les partenaires communautaires afin d'enrichir l'expérience éducative des élèves.**									*nouvel indicateur, la cible sera fixé après T1
% des élèves de la 9e à la 12e année qui ont vécu au moins 1 expérience d'exploration en milieu de travail ou dans la communauté **	79%	80%	88%	83%	85%	88%			
% du personnel enseignant qui se sent outillé pour accomplir son rôle de passeur culturel. *	73%	63%	66%	64%	65%	66%			

% du personnel enseignant qui se sent appuyé pour accomplir son rôle de passeur culturel.*		70%	74%	71%	72%	74%			

Envoi par courriel

Dieppe, le 20 octobre 2026

Directions, directions adjointes et présidences des CPAÉ des écoles de Moncton

Objet : Séance d'information sur le zonage scolaire dans la région de Moncton

Chères directions, directions adjointes et présidences des CPAÉ des écoles de Moncton,

À la suite de discussions tenues lors de la dernière réunion du Conseil d'éducation, nous souhaitons vous informer qu'une séance d'information publique portant sur le zonage scolaire dans la région de Moncton aura lieu le **12 novembre prochain, à 18 h 30,** en mode virtuel.

En raison de la croissance des effectifs scolaires et du manque d'espace dans les écoles de Moncton, le DSFS doit procéder à une étude du zonage scolaire afin de répondre aux besoins actuels et futurs des écoles de la région. À noter que cette étude concerne principalement les écoles **Claudette-Bradshaw**, **Le Mascaret**, **Le Sommet** et **Sainte-Bernadette**.

Cette séance d'information sera l'occasion de vous présenter les scénarios envisagés, d'expliquer notre démarche ainsi que les prochaines étapes du processus.

Nous communiquerons bientôt avec vous et avec les parents des quatre écoles concernées pour vous fournir tous les détails nécessaires pour participer à la séance.

Merci de l'attention portée à ce message.

Michel Côté
Président du Conseil d'éducation

Le 6 novembre 2026

Michel Côté
Président du Conseil d'éducation
District scolaire francophone Sud
Michel.Cote2@nbed.nb.ca
Josee.Eagle@nbed.nb.ca

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre et de l'engagement continu du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud (DSFS) envers la réussite des élèves.

Je reconnais les défis particuliers auxquels fait face votre district, notamment la croissance de sa population étudiante, la diversité des besoins des élèves et l'accompagnement du personnel enseignant novice. Je tiens également à souligner les efforts déployés par vos équipes pour améliorer les apprentissages, particulièrement en littératie et en numératie.

Au cours des trois dernières années, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a porté une attention particulière aux réalités du DSFS dans l'allocation des ressources. Des investissements importants ont été consentis afin de répondre aux besoins croissants du district, notamment en matière d'actualisation linguistique, de littératie et de numératie.

Le tableau suivant présente les sommes accordées au DSFS depuis 2024-2025 ainsi que la proportion des enveloppes provinciales qui lui a été attribuée.

Budgets accordés au DSF-Sud							
	Année 2024-2025		**Année 2025-2026**		**Année 2026-2027**		
	Budget	**% du budget total reçu**	**Budget**	**% du budget total reçu**	**Budget**	**% du budget total reçu**	**Transfert en ETP**
Actualisation linguistique	3 233 478 $	84%	3 153 804 $	82%	3 153 804 $	82%	34,85
Littératie	1 361 023 $	56%	1 361 023 $	56%	1 361 023 $	56%	13,84
Numératie	806 888 $	56%	1 293 011 $	56%	1 296 681 $	56%	12,97
Total	**5 401 389 $**		**5 807 838 $**		**5 811 508 $**		**61,66**

Ces allocations témoignent des efforts du Ministère pour tenir compte des besoins particuliers du DSFS. À titre d'exemple, le district reçoit entre 80 % et 83 % des enveloppes provinciales consacrées à l'actualisation linguistique en 2026-2027. Ce pourcentage est lié directement au pourcentage de nouveaux arrivants en besoin d'actualisation linguistique parmi les trois districts. Au total, les sommes qui lui sont accordées cette année dans ces trois domaines dépassent 5,8 millions de dollars, soit l'équivalent de près de 62 postes à temps plein.

Ministre / Minister
Éducation et Développement de la petite enfance / Education and Early Childhood Development
C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1 / P.O. Box 6000, Fredericton, New Brunswick E3B 5H1
Tél. / Tel. : (506) 453-3678 / Téléc. / Fax: (506) 457-4810

GNB.CA

Nous reconnaissons également l'importance de l'accompagnement du personnel enseignant, particulièrement en début de carrière. À cet effet, le ministère a accordé une somme de 444 675$ en 2025-2026 au DSFS, soit 72% du budget total pour le secteur francophone, pour soutenir le mentorat et l'accompagnement du personnel enseignant novice. Le DSFS a d'ailleurs bénéficié d'une allocation supplémentaire afin de tenir compte du nombre plus élevé de membres du personnel enseignant formés à l'international au sein de son district. Ces investissements visent à favoriser l'intégration du nouveau personnel et le développement de pratiques pédagogiques efficaces.

La mise en œuvre du Plan d'éducation 2026-2038, *Ensemble pour la réussite!*, représente maintenant une occasion de poursuivre et de renforcer nos efforts autour de priorités communes. L'amélioration des compétences en littératie et en numératie est au cœur de ce plan et nécessitera une mobilisation de l'ensemble des acteurs du système éducatif. Il sera important de miser sur les ressources disponibles, de renforcer les pratiques pédagogiques efficaces et, surtout, de nous assurer que nos actions se traduisent par des améliorations concrètes des apprentissages des élèves.

Je partage également votre conviction que la réussite éducative dépasse les murs de l'école. Les parents, les familles et les communautés ont un rôle essentiel à jouer pour soutenir les apprentissages et valoriser la lecture, notamment en multipliant les occasions de lire, de communiquer et de vivre en français. Votre proposition d'une initiative provinciale de sensibilisation à l'importance de la lecture rejoint cette volonté de mobilisation collective et pourra alimenter nos réflexions dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'éducation.

Je demeure convaincue que c'est en travaillant ensemble, dans le respect de nos responsabilités respectives et en gardant la réussite des élèves au centre de nos décisions, que nous pourrons réaliser les transformations souhaitées. Je souhaite donc que nous poursuivions notre étroite collaboration afin de répondre aux besoins des élèves et de soutenir les équipes scolaires dans l'atteinte de nos objectifs communs.

Je vous remercie à nouveau de votre engagement et de votre collaboration continue.

Bien à vous,

Claire Johnson

L'hon. Claire Johnson, Ph. D.

c.c. Julie Beaulieu Mason, sous-ministre, EDPE
Monique Boudreau, directrice générale, DSFS
Ken Therrien, directeur général désigné, DSFS

2026-10-01

L'honorable Claire Johnson
Ministre de l'Éducation et du développement de la petite enfance
Place 2000
250, rue King
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 9M9

Par courriel : Claire.Johnson@gnb.ca

Madame la Ministre,

Objet : Terrain de jeu de la nouvelle École Saint-Henri

Comme c'est le cas pour une bibliothèque, une salle d'arts plastiques ou un gymnase, un terrain de jeu extérieur fait partie intégrante de l'expérience scolaire.

À titre de Comité parental d'appui à l'école, nous souhaitons vous faire part de nos préoccupations et entamer une discussion afin d'apporter un changement réel au financement des terrains de jeux pour les nouvelles écoles primaires du Nouveau-Brunswick. Nos propos concernent d'abord et avant tout l'École Saint-Henri, mais nous souhaitons changer les choses et créer un précédent durable pour toutes les nouvelles écoles de la province.

Contexte

Comme vous l'avez vous-même annoncé le 17 avril 2026 par communiqué, l'École Saint-Henri, au centre-ville de Moncton, passe d'une rénovation majeure à une nouvelle construction. Nous sommes maintenant à la fin du travail d'élaboration des nouveaux plans, après déjà deux ans de travail consacré aux plans de rénovation. Il est grand temps que ce projet avance et soit réalisé.

Lors du changement de plans annoncé à l'école, au district scolaire, au CED et au CPAÉ de l'École Saint-Henri le 26 février 2026, on nous a expliqué que le choix d'une nouvelle école visait notamment à réaliser des économies importantes. On nous a indiqué qu'au lieu de coûts prévus de 66 M$ pour une rénovation majeure, le gouvernement provincial optait pour une nouvelle construction de 55 M$.

Lors de cette rencontre, on nous a expliqué que le terrain de jeu actuel de l'école ainsi que l'ancienne école ne seraient pas conservés pour des raisons de sécurité et de nivellement du terrain à venir. Nous devons donc nous pencher sur la construction d'une nouvelle école et d'un nouveau terrain de jeu.

Les parcs et leurs bienfaits sur la santé physique et mentale

La National Recreation and Park Association (NRPA) est une organisation à but non lucratif des États-Unis qui documente et démontre, par de nombreuses études, les bienfaits des parcs publics et des terrains de jeux sur le bien-être des gens.

Les bienfaits du jeu extérieur sont documentés par de nombreuses recherches. Jouer et apprendre vont de pair chez les enfants, et il est essentiel qu'ils puissent développer leurs habiletés physiques et leur motricité fine lors des récréations, grâce à un terrain de jeu adéquat.

Jouer dehors dans une structure de jeu permet notamment aux enfants de développer leurs habiletés physiques et leur motricité globale. Cela leur permet également de prendre des risques, de se tromper, de persévérer et de réussir, des apprentissages qui peuvent se répercuter dans leur quotidien tout au long de leur vie. Donc, construire un terrain de jeu, ce n'est pas simplement construire un terrain de jeu : c'est offrir aux enfants la chance de se développer comme êtres humains :

"Playgrounds exist because children need to play. And play — especially risky play — isn't a luxury, it's a developmental necessity. Our responsibility as park and recreation professionals isn't to eliminate risk. It's to eliminate hidden hazards, maintain equipment, follow standards and create environments where children can practice being capable. Because the real product we're building isn't just a playground — it's a generation of kids who can climb, fall, recover, negotiate, persist and try again, kids who learn early that they can meet the world with courage and competence. And that's worth designing for."[1]

Notre objectif

Par cette lettre, nous souhaitons que la Province du Nouveau-Brunswick révise ses pratiques en matière de structures de jeu lors de nouvelles constructions d'écoles, afin de répondre aux besoins des élèves, de traiter les communautés équitablement et de reconnaître l'importance de ces structures pour l'apprentissage de nos enfants. À ces fins, nous passerons en revue les coûts associés à ces structures, notamment en nous fondant sur l'exemple de l'École Claudette-Bradshaw, les nouvelles exigences du MEDPE et leurs impacts, le contexte particulier de l'École Saint-Henri, l'attention médiatique accordée à cet enjeu et les pratiques en Nouvelle-Écosse.

Les coûts

Depuis de nombreuses années, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick fournit un budget de 80 000 $ pour les terrains de jeux extérieurs. Nous comprenons que ce montant n'a pas été ajusté depuis de nombreuses années, et il n'existe pas de budget de mise à jour des infrastructures disponible pour les terrains de jeux, contrairement à d'autres provinces comme le Québec.

Pourtant, le coût de la vie, les matériaux et la main-d'œuvre en construction, pour ne nommer que ceux-ci, ont augmenté énormément. Ce montant n'a jamais été suffisant pour doter les écoles de parcs adéquats

[1] Parks Recreation Magazine • June 2026, p. 21

et n'est maintenant même plus suffisant pour effectuer les travaux préparatoires minimaux, peu importe le genre de terrain de jeu proposé. Il faut revoir ce montant à la hausse.

Sans avoir fait de recherches exhaustives, nous estimons qu'un parc de type « naturel » entraînerait des coûts très similaires en matière d'aménagement du terrain, d'aménagement paysager (p. ex. création de buttes), de plantation d'arbres et de buissons matures, et d'installation d'infrastructures récréatives sur le terrain de jeu naturel (p. ex. petites glissades, structures naturelles pour grimper, etc.). En 2015, le parc du Centenaire de Moncton a créé un petit terrain de jeu de type « naturel » au coût de 150 000 $[2]. Cent cinquante bénévoles ont aidé à la construction du terrain de jeu comme tel. Ce type d'aménagement coûterait aujourd'hui plusieurs fois ce montant et ne serait probablement pas suffisant pour répondre aux besoins des centaines d'élèves de l'École Saint-Henri.

L'exemple de l'École Claudette-Bradshaw

Détaillons l'exemple le plus récent pour le secteur francophone au primaire dans la région de Moncton : l'École Claudette-Bradshaw.

Le comité de parents de l'École Claudette-Bradshaw a d'abord opté pour la construction d'un parc de taille modeste, le plus rapidement possible. Il a réussi son mandat en 18 mois, ce qui constitue un exploit. Le terrain de jeu a coûté environ 380 000 $. Voici les coûts approximatifs du projet :

Item	**Coût**
Aménagement du terrain	80 000 $
Achat et installation de revêtement synthétique	150 000 $
Achat et installation des structures de jeu	150 000 $

Voici une photo de ce parc.

[2] Centennial Park makeover produces natural playground | CBC News



Les fonds pour ce parc de taille modeste, considérablement moindre que les infrastructures actuelles de l'École Saint-Henri, ont été fournis par le MEDPE (21 %), la Société de développement régional (32 %) ainsi que les parents et la communauté (47 %), par l'entremise de travail non rémunéré, de commanditaires et de levées de fonds. Notons que la Ville de Moncton n'a pas contribué.

Les levées de fonds des parents n'ont pas d'impact matériel dans un projet de grande envergure. Pour celui-ci en particulier, la plus grande levée de fonds, une soirée d'encan silencieux, a généré un gain de 18 000 $, alors que des soupers spaghettis ont permis de récolter 2 000 $ et une course communautaire, 1 000 $. Les plus grandes contributions viennent de partenaires financiers privés, qui sont uniquement disponibles si certains parents ont des contacts dans le secteur privé, ce qui est inégal et inéquitable selon les écoles, la capacité financière des parents et le milieu socioéconomique des écoles.

Il est important d'ajouter que, dans les dernières années, de nombreuses sources de financement ont changé. La pandémie de COVID-19 a profondément modifié les façons de financer les terrains de jeux pour les écoles. Le financement fédéral n'est plus une avenue possible pour de tels projets, malgré le fait que ce fut le cas par le passé. Le financement municipal pour la Ville de Moncton est planifié des années à l'avance, ce qui limite grandement son engagement financier dans des projets non prévus comme celui de l'École Saint-Henri, même si la Ville de Moncton, selon nous, a une responsabilité financière à jouer dans de tels projets.

L'inflation a joué un rôle et continue de représenter un défi important pour un projet de terrain de jeu. Pour celui de l'École Claudette-Bradshaw, le coût du projet a augmenté à de nombreuses reprises, et ce, sur une période de seulement 18 mois.

Soulignons d'ailleurs que le terrain de jeu de l'École Claudette-Bradshaw nous semble inadéquat pour le nombre d'élèves qu'il doit desservir.

Il est clair que la formule de financement actuelle ne permet pas de doter les écoles d'infrastructures de jeu adéquates et qu'elle impose un fardeau financier considérable aux parents et aux communautés. Il en résulte des iniquités profondes entre les écoles et, conséquemment, entre les expériences vécues par les élèves. Ces iniquités sont inacceptables. Si une structure de jeu est un élément essentiel de l'infrastructure scolaire — et nous affirmons qu'elle l'est —, la Province du Nouveau-Brunswick doit s'assurer qu'elle réponde aux besoins des élèves et ne peut laisser son financement dépendre de la capacité de payer des parents.

Nous suggérons que le MEDPE reconnaisse l'importance des terrains de jeux en y allouant 1 % du budget de construction d'une nouvelle école, dans tous les cas. Cet investissement représente un montant minimal pour assurer une infrastructure de qualité, adaptée aux besoins des élèves. Tous et toutes auraient alors accès équitablement à une composante essentielle de leur éducation. De plus, les parents et les communautés pourraient toujours bonifier ce montant.

Les exigences du MEDPE

Par ailleurs, nous comprenons que le MEDPE exige désormais que les structures de jeu soient installées sur des surfaces synthétiques pour des raisons d'accessibilité. Or, cette exigence nous paraît problématique à deux égards.

D'abord, elle augmente considérablement le coût des structures de jeu. Pour l'École Claudette-Bradshaw, 40 % du coût total de la structure a été consacré à la surface, alors que cette somme aurait pu être consacrée à une structure plus grande ou mieux adaptée aux besoins des élèves.

D'autre part, le personnel enseignant nous informe que cette surface synthétique est mal adaptée à nos hivers. En raison de sa porosité et de sa flexibilité, elle gèle et devient très lisse, comme une patinoire. La bonne intention de rendre le parc accessible devient donc un facteur d'inaccessibilité, en plus de diminuer les fonds disponibles pour les structures de jeu.

Si le MEDPE veut imposer des normes minimales, il devrait assumer le coût de ces normes.

Le contexte de l'École Saint-Henri

Comme vous le savez très bien, l'École Saint-Henri a une réalité bien à elle. Plus de 65 % de sa population est composée de nouveaux arrivants, dont la plupart n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. En plus d'être une barrière sur le plan des communications pour l'engagement des parents, une barrière beaucoup plus grande, celle de la réalité socioéconomique, doit être prise en compte. En plus de la réalité immigrante de la population de l'École Saint-Henri, rappelons que cette école se situe dans un quartier peu favorisé sur le plan socioéconomique, soit le quartier de Parkton.

Annuellement, l'École Saint-Henri demande une contribution de 65 $ par enfant afin de couvrir la majorité des fournitures scolaires ainsi que des activités culturelles. Environ 10 % des élèves ne sont pas en

mesure de payer ces frais annuels. Ces familles n'ont pas non plus la capacité financière de contribuer à un terrain de jeu.

À titre comparatif, si nous tenons en compte le coût du terrain de jeu l'École Claudette-Bradshaw, et que les parents auraient payé la totalité du terrain de jeu, cela aurait demandé que chaque enfant contribue un montant de 320 $. Si 65 $ n'est pas accessible pour certaines familles à Saint-Henri, leur demander de contribuer 320 $ de leur poche lors de levées de fonds l'est encore moins.

Lorsque le gouvernement demande au comité de parents de faire des levées de fonds pour pallier toute dépense supplémentaire, il prend la décision de déléguer du travail non rémunéré aux parents. Or, les parents sont déjà débordés par leur rôle de parents, la charge mentale liée à ce rôle, et la plupart d'entre nous travaillent à temps plein. Plusieurs parents sont heureux de donner du temps à l'école, mais il est inéquitable de faire dépendre une composante fondamentale de l'expérience scolaire des élèves, soit le jeu à l'extérieur, de la disponibilité des parents.

Notre message n'est pas que les comités de parents devraient cesser de faire des levées de fonds pour améliorer les infrastructures, si tel est leur souhait. Nous voulons seulement que les élèves soient traités équitablement et que la Province du Nouveau-Brunswick garantisse un terrain de jeu adéquat, peu importe les moyens des parents et de la communauté.

L'attention médiatique

Dans les dernières années, l'attention médiatique envers cet enjeu a été importante, et plusieurs organismes et porte-paroles se sont prononcés en faveur des changements que nous proposons. Nous sommes convaincus que l'opinion publique est favorable à notre démarche. D'autres provinces ont récemment décidé d'investir davantage dans leurs terrains de jeux pour les rendre plus accessibles. D'autres écoles ont choisi de valoriser l'inclusion et d'investir jusqu'à plus de 600 000 $ pour un terrain de jeu accessible. Il est tout simplement inacceptable qu'il n'y ait aucune uniformité provinciale à ce sujet.

Des modules de jeux inégaux dans les écoles des Maritimes | Radio-Canada

Le financement des modules de jeux fait débat à l'Î.-P.-É. | Radio-Canada

Le parc de la déception : 77 000 $ pour un module de jeu non conforme | Radio-Canada

Vers une plus grande inclusivité, une école veut offrir un parc de jeux adapté | Radio-Canada

Un nouveau parc 100 % inclusif dans le Nord-Ouest | Radio-Canada

Les pratiques en Nouvelle-Écosse

Au Nouveau-Brunswick, ce n'est pas le MEDPE qui planifie les structures de jeu, mais plutôt le district scolaire et l'école. Comme le financement est foncièrement inadéquat et que les levées de fonds prennent un temps considérable, lorsqu'il y a de nouvelles constructions d'écoles, les terrains de jeu ne sont généralement pas prêts à l'ouverture. Pour l'École Claudette-Bradshaw, par exemple, il s'est écoulé 18 mois entre l'ouverture de l'école et celle du terrain de jeu, et c'était comparativement très rapide. Pour toute autre infrastructure scolaire, un tel délai serait inacceptable. Ici, il est monnaie courante.

En Nouvelle-Écosse, le terrain de jeu fait partie intégrante de la planification. Pour deux ouvertures récentes, soit celles de l'École Mer et Monde à Halifax et de l'École de la Baie-Sainte-Marie, le terrain de jeu était prêt dès l'ouverture.

Dix-huit mois peuvent représenter le cinquième du passage d'un élève dans une école primaire. C'est le cinquième de son expérience qui est amputée, et nous estimons que ce n'est pas justifiable.

Nos demandes

À la lumière de ce qui précède, nous formulons deux demandes, qui s'appliquent tant à la nouvelle École Saint-Henri qu'à l'ensemble des nouvelles constructions d'écoles dans la province :

1. **Financement adéquat.** Le MEDPE et ses partenaires gouvernementaux devraient consacrer 1 % du budget total de construction d'une nouvelle école aux terrains de jeux, tant pour les projets futurs que pour les projets en cours, afin d'assurer que tous aient un accès équitable à des terrains de jeux adéquats aux besoins de chaque école.
2. **Planification intégrée.** Intégrer les terrains de jeu à la planification d'une nouvelle école dès le début afin de garantir que les terrains de jeux soient disponibles dès l'ouverture de l'école.

Il serait facile de répondre à cette lettre en affirmant que la province se trouve dans une situation financière difficile et qu'un engagement financier supplémentaire ne pourrait être pris en raison de cette situation. Nous vous demandons de réfléchir plus loin, à long terme, et de prendre la décision visionnaire d'investir dans nos écoles et surtout dans le bien-être équitable des enfants de la province.

Nous vous demandons de considérer notre demande de changer l'approche gouvernementale et d'offrir à tous les enfants de la province une chance égale et équitable de s'amuser dehors en sécurité pendant les récréations.

Nous demandons au gouvernement du Nouveau-Brunswick de modifier ses politiques et d'investir dans un terrain de jeu adéquat, sécuritaire et accessible pour toutes les nouvelles écoles de la province, à commencer par l'École Saint-Henri.

Planifions-le tout de suite et incluons-le dans le budget de la nouvelle construction afin que les élèves n'en paient pas le prix et qu'ils puissent jouer en toute sécurité dès l'ouverture de notre nouvelle école.

Comme l'honorable première ministre vous l'a elle-même demandé dans votre lettre de mandat du 7 novembre 2024, nous vous demandons, Madame la Ministre de l'Éducation, de « fournir aux enfants le meilleur des départs ». Le meilleur des départs inclut un terrain de jeu pour tous.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

Le Comité parental d'appui à l'École Saint-Henri,

Madeleine Arseneau, présidente

Chrissy Lorette, vice-présidente

Annie-Pier Beauregard

Daria Bykova

Guy Fehem

Imane Mannani

Elvira Tchuenteu

Christelle Thériault

Esthémie Thomas

CC.

L'Honorable Susan Holt, Première ministre du Nouveau-Brunswick Susan.Holt@gnb.ca

L'honorable René LeGacy, ministre des Finances du Nouveau-Brunswick Rene.Legacy@gnb.ca

L'honorable Rob McKee, procureur général et ministre des Services en santé mentale et de traitement des dépendances et député de Moncton-Centre Robert.McKee@gnb.ca

L'honorable John Dornan, ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick John.Dornan@gnb.ca

Le Conseil municipal de la Ville de Moncton :

shawn.crossman@moncton.ca ; paul.richard@moncton.ca ; marty.kingston@moncton.ca ; greg.turner@moncton.ca ; mike.gaudet@moncton.ca ; felixx.leblanc@moncton.ca ; kristin.cavoukian@moncton.ca ; marc.leger@moncton.ca ; bryan.butler@moncton.ca ; julianna.mutch@moncton.ca ; kate.doyle@moncton.ca

Sophie LeBlanc, Directrice de l'école Saint-Henri Sophie.LeBlanc@nbed.nb.ca

Michel Côté, Président du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud Michel.Cote2@nbed.nb.ca

Monique Boudreau, Directrice générale du District scolaire francophone Sud Monique.Boudreau@nbed.nb.ca

Ken Therrien, Directeur général à venir du District scolaire francophone Sud Ken.Therrien@nbed.nb.ca

Les membres du comité parental d'appui à l'école

Le 6 novembre 2026

Monsieur Michel Côté, président
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1A 1P2

Monsieur Côté,

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones vous présente ses très sincères félicitations pour votre réélection récente à titre de président du District scolaire francophone Sud.

Nous vous souhaitons un mandat des plus stimulants afin de poursuivre ce que votre district scolaire avait entamé au cours des dernières années.

La FNCSF est fière de faire partie d'un solide réseau national, dont les membres jouent un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour l'amélioration constante de l'éducation en langue française. En effet, repartis sur neuf provinces et trois territoires canadiens, les conseils scolaires francophones permettent à près de 185 000 élèves d'étudier en français, dans plus de 750 établissements.

La FNCSF est déterminée à défendre les intérêts de l'ensemble des conseils scolaires. C'est pourquoi elle s'efforce, dans ses actions et décisions, de renforcer sa visibilité et son influence au niveau fédéral.

Nous en profitons pour vous remercier de votre participation à la session d'échanges des présidences, le 30 septembre dernier. La FNCSF entend renouveler cette initiative en marge du congrès 2027, ce qui lui permettra d'ancrer davantage son rôle de catalyseur dans des dossiers éducatifs pancanadiens. Tous les détails suivront au printemps 2027.

Nous vous prions d'accepter l'expression de nos salutations les meilleures et vous souhaitons, une fois de plus, un franc succès dans l'exercice de vos fonctions.

La présidente,

Johanne Lacombe
Johanne Lacombe

La directrice générale,

Andrée Newell
Andrée Newell

Fédération nationale des conseils scolaires francophones
435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5
Tél. : 613-744-3443
Sans-frais : 1-888-857-6503
info@fncsf.ca
fncsf.ca

5. Politiques

5.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la gouvernance et des politiques

Mise en contexte

Le comité s'est réuni le 19 octobre 2026. Un bref compte rendu sera fait lors de la réunion.

Documentation

Calendrier de révision et d'auto-évaluation des politiques du CED (2026-2028)

b) Comité de la planification des installations scolaires

Mise en contexte

Le comité fera une mise à jour des projets, s'il y a lieu, lors de la réunion.

Documentation

Aucune

Calendrier de révision et d'auto-évaluation des politiques du CED		
Catégories – Méthode de gouverne- et – Relations entre le Conseil et la DG-		
Politique	**Date de la réunion**	**Méthode**
1.0 Engagement général	Mars 2027	Révision et autoévaluation
1.1 Style de gouverne	Avril 2027	Révision et autoévaluation
1.2 Code de déontologie	Mai 2027	Révision et autoévaluation
1.3 Description des fonctions du Conseil	Octobre 2027	Révision et autoévaluation
1.4 Rôle de la présidence	November 2027	Inspection directe
1.5 Cycle de planification	Décembre 2027	Révision et autoévaluation
1.6 Principes et structure des comités	Janvier 2028	Révision et autoévaluation
1.7 Politique relative à la démocratie	Février 2028	Révision et autoévaluation
1.8 Réunions du Conseil	Mars 2028	Révision et autoévaluation
1.9 Coût de la gouverne	Octobre 2026	Révision et autoévaluation
1.10 Nommer une salle de classe	Novembre 2026	Révision et autoévaluation
2.1 Délégation à la DG	Décembre 2026	Révision et autoévaluation
2.2 Évaluation du rendement de la DG	Janvier 2027	Révision et autoévaluation
2.0 Liens entre le Conseil et la DG	Février 2027	Révision et autoévaluation

6. Vérification du rendement du Conseil

6.1 Révision et auto-évaluation de la Politique 1.9 – *Cout de la gouverne*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier de révision et d'autoévaluation des politiques du CED, le Conseil fera la révision et l'autoévaluation de la Politique 1.9 – *Cout de la gouverne*

- Est-ce que le Conseil a des questions concernant cette politique?
- Est-ce que le Conseil suit cette politique?
- Est-ce que le Conseil a des changements à proposer à cette politique?

Documentation

Politique 1.9

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

MÉTHODE DE GOUVERNE

CONSEIL D'ÉDUCATION

Cout de la gouverne

Politique 1.9

Parce qu'une mauvaise gouverne coute davantage que d'apprendre à bien gouverner, le Conseil investira dans sa capacité de gouverner.

1.9.1 Les habiletés, méthodes et appuis seront suffisants pour assurer que le Conseil gouverne avec excellence.

a) La formation et le perfectionnement auront lieu aux moments opportuns afin d'orienter les nouveaux membres et afin de maintenir et d'améliorer les habiletés et connaissances des membres existants.

b) Des frais de service de garde peuvent être demandés pour permettre aux membres du Conseil de participer aux activités du Conseil qui se déroulent en dehors des heures normales de travail. Les frais de garde d'enfants seront remboursés sur présentation d'une pièce justificative selon le taux horaire minimum en vigueur dans la province.

c) Un appui financier aux membres du Conseil sera fourni afin d'assurer une participation maximale de tous les membres aux activités du Conseil pour participer à des réunions, des congrès, des formations, des représentations, siéger à des comités, etc. Par contre, un membre ne peut pas réclamer, en partie ou en totalité, des frais s'ils ont déjà été remboursés par une autre instance.

1) Un remboursement des frais de déplacement et des frais de service de garde selon les normes provinciales pour les rencontres suivantes :

- réunions ordinaires, extraordinaires et assemblées générales annuelles du CED;
- réunions des comités du CED;
- participation aux congrès (FNCSF, ACELF, etc.);
- participation aux réunions publiques du CED;
- représentation auprès des instances gouvernementales;
- forum sur l'éducation;
- formation CPAE-CED;
- réunions des CPAE;
- toute autre rencontre reliée aux tâches et mandat du Conseil

2) Pour les frais de déplacements, les membres du CED présentent une demande de remboursement en complétant le formulaire approprié. Une avance de fonds n'est pas possible. Cependant, pour les frais qui exigent un déboursement ou une garantie avant la tenue de l'événement (avion, inscription, hébergement), les membres peuvent demander au district de s'en occuper en s'adressant à la direction générale.
3) Les membres du CED peuvent réclamer un montant de 50$ par mois pour les frais de télécommunications. Une copie de la facture du fournisseur est requise.
4) Les membres du Conseil pourront réclamer un per diem de 75$ par demi-journée (rencontre et déplacement totalisant moins de 4 heures) et 150$ par journée complète (rencontre et déplacement totalisant 4 heures et plus) pour toutes rencontres mandatées à l'extérieur des réunions régulières. Ces rencontres sont les mêmes que celles énumérées à l'article 1.9.1 c)1, à l'exception des réunions publiques du CED. Des pièces justificatives suffisantes (procès-verbal, formulaire d'inscription, rapport de représentation, etc.) doivent être incluses avec la demande de remboursement.

d) Un appui externe sera offert au Conseil afin de l'aider à maintenir et à améliorer ses méthodes de gouverne.

e) Des mécanismes seront utilisés afin d'assurer la capacité du Conseil d'entretenir des liens avec la communauté.

1.9.2 Le Conseil d'éducation met à la disposition des CPAE des fonds pour les affaires qui les concernent. Ces fonds peuvent être utilisés pour :

a) participer à des activités reliées aux affaires du CPAE ou pour appuyer des initiatives reliées au plan d'amélioration de l'école;

1.9.3 Les coûts seront engagés prudemment, mais pas au risque de nuire au développement ou au maintien d'une habileté supérieure :

a) jusqu'à 172 917 $ incluant la rémunération pour l'exercice financier 2023-2024;

b) une annexe sera ajoutée à cette politique pour indiquer les prévisions budgétaires de chaque catégorie de dépenses. Cependant, ces prévisions ont comme seul objectif de fournir une orientation générale et le Conseil peut les modifier selon ses besoins ponctuels.

1.9.4 Le Conseil déterminera le budget du cout de la gouverne pour la prochaine année durant le mois d'avril ou de mai. De façon systématique, le montant du budget sera noté à chaque mois de juin lorsque le budget sera voté.

Budget du CED 2024-2025

(Annexe – Politique 1.9)

Traitement ordinaire et bénéfices (3431)	36 000 $
Cotisation à la FCENB, FNCSF et AFPNB (4911)	26 917 $
Dépenses de réunions d'affaires (4505)	9 000 $
Événements annuels (incluant frais d'inscription) * (4904, 4905, 4906)	41 000 $
Services de consultation** (4801)	65 000 $
Formation des CPAE (4801)	4 000 $
Frais de déplacement (politique 1.9.1 c4)	25 000 $
Frais de déplacement (inclus dans 4904)	7 000 $
Abonnements et revues (inclus dans 4039)	1 000 $
Fourniture et matériel (5739, 4509)	4 000 $
Célébration du DSFS (5189)	6 500 $
Autres	1 500 $
Total	**226 917 $**

***Événements annuels (incluant les frais d'inscription)-Estimation 2024-2025**		
Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) 26 au 28 octobre 2024 - Charlottetown	5 personnes (1500$/pers)	7 500,00 $
Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) congrès pancanadien 17-18 octobre 2024- Laval (Québec)	1 personne	3 000,00 $
Fédération des conseils d'éducation du NB (FCENB) Automne 2024 - Lieu à déterminer (inclus dans cotisation)	Tous	- $
Association des enseignants et des enseignantes du NB (AEFNB) Prochain Congrès provincial-2024 (aux deux ans) - À déterminer	1 personne aux 2 ans	- $
Clair 2025 dates à déterminer (janvier ou février 2025) Clair, NB	3 personnes	4 000,00 $
Metropolis 30-31 octobre 2024 (7e sommet sur les identités) – Vancouver (C.-B.) 13-15 mars 2025 (7e sommet sur les identités) – Toronto	2 personnes	8 000,00 $
2024 Govern For Impact conférence 13 au 15 juin 2024 – Atlanta, Georgia	4 personnes	17 000,00 $
Événements spéciaux (ex. : colloque thématique)		1 500,00 $
	Sous-Total	**41 000 $**

** Services de consultation		
Comité de la gouvernance et des politiques	1 consultant	2 500 $
Comité des Finalités	1 consultant	2 500 $
Comité de planification des installations scolaires		0 $
Frais		0 $
Services de consultations (Politiques)		60 000 $
	Sous-Total	**65 000 $**

(Budget approuvé lors de la réunion du 08 mai 2024

6.2 Révision et auto-évaluation de la Politique 1.10 – *Nommer un espace d'apprentissage*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier de révision et d'autoévaluation des politiques du CED, le Conseil fera la révision et l'autoévaluation de la Politique 1.10 – *Nommer un espace d'apprentissage*

- Est-ce que le Conseil a des questions concernant cette politique?
- Est-ce que le Conseil suit cette politique?
- Est-ce que le Conseil a des changements à proposer à cette politique?

Documentation

Politique 1.10

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

MÉTHODE DE GOUVERNE

CONSEIL D'ÉDUCATION

Nommer un espace d'apprentissage

Politique 1.10

Le Conseil d'éducation reconnaît l'importance du rôle que jouent les écoles dans la promotion et la sauvegarde de la culture et du patrimoine acadiens au niveau local.

En conséquence, le CED tiendra compte des critères suivants lorsqu'il procédera à nommer un espace d'apprentissage :

1.10.1 l'espace d'apprentissage comprendra un espace physique retrouvé normalement à l'intérieur ou à l'extérieur d'une école tel une salle de classe, le gymnase, la bibliothèque, la salle de théâtre, l'aire de jeu, terrain de sport, etc., dont la gestion relève du district scolaire;

1.10.2 le nom aura fait l'objet d'un processus uniforme et transparent par lequel le Comité parental d'appui et la direction d'école ont été impliqués et la proposition sera accompagnée d'une lettre décrivant en détail le déroulement de la consultation et expliquant les raisons pour le nom recommandé;

1.10.3 s'assurera qu'il y a eu une représentativité de la communauté au sein du Comité parental d'appui pour la durée du processus qui comprendra une consultation auprès des élèves, des parents et du personnel de l'école;

1.10.4 procédera au dévoilement public du nom en s'assurant que la présidence du Comité parental d'appui ou son délégué, la direction et le personnel de l'école, les élèves, les membres de la communauté et la présidence, la personne conseillère du sous-district ainsi que l'élève conseiller ou conseillère ont été convoqués;

1.10.5 considérera les critères suivants :

a) personne, personnage ou élément culturel francophone ou acadien;
b) implication scolaire francophone ou patrimoine;
c) accord de la personne ou de sa famille;
d) pas de nom de commerce ou d'entreprise (ex. : Pepsi, Coke, 7Up);
e) preuve de la vie exemplaire;
f) pas de connotation ou de titre (Dr, Mgr, Honorable, Père, M., etc.).

Code numérique : 1.10
Approbation : 14 octobre 2014
Révision : 6 novembre 2023

7. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)

7.1 Rapport de vérification de la Politique 3.15 – *Gestion du district avec équité, diversité et respect*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, le directeur général présentera un rapport en lien avec la Politique 3.15 – *Gestion du district avec équité, diversité et respect*

Documentation

Rapport de vérification

2026

Politique 3.15

Gestion du district avec équité, diversité et respect

Avec comme objectif de promouvoir un climat scolaire positif et inclusif, la direction générale doit s'abstenir de gérer le district autrement qu'avec équité, diversité et respect, sans toutefois compromettre l'intégrité des obligations du DSFS en matière d'apprentissage, de sécurité ou autres obligations connexes.

Remis au Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud

dans le cadre de sa 143e réunion

le 10 novembre 2026

District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Par la présente, je soumets mon rapport de vérification ayant trait à votre politique **3.15 – Gestion du district avec équité, diversité et respect** relative à l'autorité de la direction générale selon le calendrier de vérification élaboré.

Je certifie que ces renseignements sont exacts et représentent le respect de tous les aspects de la politique, à moins qu'indiqué autrement.

Ce rapport a pour objectif la vérification de la politique citée ci-haut, en débutant par les articles plus détaillés et se terminant par l'énoncé général.

Signé Ken Thevien , direction générale

Le 3 novembre 2026



3.15.1 Ne permet pas que l'on traite un élève, un parent, un membre du personnel ou toute personne fréquentant les installations du district autrement qu'avec dignité, respect, empressement, équité et de façon inclusive, sans égard à la race, à la couleur, à l'origine nationale, à l'ascendance, au lieu d'origine, à la croyance ou religion, à l'âge, à l'incapacité physique, à l'incapacité mentale, au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité ou expression du genre.

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Au terme de cette politique, mon interprétation est sensiblement la même que l'énoncé 3.3.1 de la Politique 3.3.

J'interprète « traiter un élève, un parent (personne responsable de la famille), un membre du personnel ou toute personne avec dignité et respect » comme voulant dire qu'ils n'ont pas subi de comportements discriminatoires basés sur la race, la couleur, l'origine nationale, l'ascendance (par exemple : les peuples Wabanaki, les personnes d'ascendance africaine, etc.), le lieu d'origine, la croyance (par exemple : les pratiques spirituelles autochtones), la religion, l'âge, l'incapacité physique, l'incapacité mentale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre.

J'interprète « avec empressement » comme voulant dire que le résultat de l'examen d'une plainte déposée en vertu de la directive 1008 – Mécanisme d'examen des plaintes pour les élèves, parents ou tuteurs et membres de la communauté sera communiqué dans un délai de 2 semaines si le traitement de la plainte n'exige pas le recours à une expertise. Dans ce cas, le délai pourrait être prolongé et les plaignants en seront informés et à leur demande, tenus au courant des développements.
Dans le cas d'une plainte déposée en vertu de la Loi sur l'éducation – Protection des élèves, le traitement, le processus d'enquête et les suivis sont faits par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

J'interprète « avec équité et de façon inclusive » comme voulant dire de porter une attention au bien-être de chaque personne, en reconnaissant que les personnes peuvent avoir des besoins et des réalités différents et que leur assurer un traitement équitable peut nécessiter des mesures adaptées à leur situation.

RÉFÉRENCES

Ces interprétations s'appuient sur les références suivantes :

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2011). Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (1999). Politique 703 - Le milieu propice à l'apprentissage et au travail.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2026). Plan d'éducation de la petite enfance à la 12e année (2026-2038) - Ensemble pour la réussite!

CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque :

- 100% des suivis nécessaires auront été faits par la personne superviseure auprès de l'intimé suite à une plainte fondée en vertu de la Loi sur l'éducation - Protection des élèves et de la directive 1008 - Mécanisme d'examen des plaintes pour les élèves, parents ou tuteurs et membres de la communauté du District scolaire francophone Sud.
- dans 100 % des cas, les personnes ayant déposé une plainte en vertu de la directive 1008 auront été informées du résultat de son traitement dans un délai de 2 semaines ou, si une prolongation est nécessaire, auront été informées, par écrit ou verbalement et avant l'expiration du délai prévu, des raisons justifiant cette prolongation.

ÉVIDENCES

Entre décembre 2024 (dépôt du dernier rapport de vérification 3.3) et la fin juin 2026 :

- sur dix-sept (17) plaintes reçues, cinq (5) plaintes ont été fondées en vertu de la Loi sur l'éducation - Protection des élèves
- 100% (5/5) des suivis nécessaires ont été faits auprès de l'intimé dans les incidents fondés. Ces suivis peuvent entre autres consister à fournir des outils, des ressources ou un accompagnement précis à l'intimé afin de l'outiller pour qu'un comportement semblable ne se reproduise.

- Une (1) plainte reçue en vertu de la directive 1008 - Mécanisme d'examen des plaintes pour les élèves, parents ou tuteurs et membres de la communauté.
- 100% (1/1) des plaintes en vertu de la directive 1008 ont été traités à l'intérieur du délai de 2 semaines et les suivis ont été faits.

Je déclare CONFORMITÉ.

3.15.2 Ne néglige pas d'intégrer les principes d'équité, de diversité et d'éducation inclusive dans tous les aspects du fonctionnement du district.

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « intégrer les principes d'équité, de diversité et d'éducation inclusive » comme voulant dire la responsabilité de veiller à ce que ces principes soient pris en compte dans l'ensemble des décisions, des pratiques, des programmes et des services du district permettant à chaque personne d'apprendre et de travailler dans un milieu positif, sécuritaire, inclusif, équitable et bienveillant.

RÉFÉRENCES

Ces interprétations s'appuient sur les références suivantes :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (1999). Politique 703 - Le milieu propice à l'apprentissage et au travail.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2013). Politique 322 - Inclusion scolaire.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2025). Politique 713 - Orientation sexuelle et identité de genre.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2026). Plan d'éducation de la petite enfance à la 12e année (2026-2038) - Ensemble pour la réussite!

CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque :

- Le district dispose d'un plan visant à favoriser un milieu propice à l'apprentissage et au travail et celui-ci est présenté au CED, conformément à la Politique 703 du MEDPE.
- Chaque école dispose d'un plan visant à favoriser un milieu propice à l'apprentissage et au travail. Ce plan est mis à jour annuellement, approuvé par les directions exécutives à l'apprentissage et présenté au CPAÉ.
- Le district prend conscience des besoins pour lutter contre le racisme et s'engage dans une démarche.
- Le district met en place des mesures d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle accessibles à l'ensemble des catégories de personnel, en tenant compte des besoins propres à leurs fonctions.
- L'attribution des ressources dans les écoles tient compte des besoins des élèves et des réalités propres à chaque milieu, afin de favoriser un accès équitable aux apprentissages et aux services de soutien.

ÉVIDENCES

- Le plan du milieu propice à l'apprentissage et au travail du District est en cours de révision. Cette révision inclura un gabarit commun pour les plans des écoles.
    - Le District a une équipe travaillant au milieu propice à l'apprentissage et au mieux-être.
    - Le Programme Le Maillon permet de désigner des personnes accompagnatrices dans les écoles pour écouter les élèves et les orienter vers des ressources.
    - Des initiatives de pleine présence se retrouvent dans les écoles et sont supportées par le District.
    - L'Espace mieux-être, un projet par et pour les élèves, est une plateforme numérique accessible par code QR pour les élèves de la 6e à la 12e année, offrant des ressources en santé mentale, relations saines et prévention de l'intimidation.
    - L'embauche et accompagnement de personnes intervenantes, travailleuses sociales, mentors en mieux-être et gestion de comportements.
    - Un environnement scolaire accueillant et inclusif à la diversité sexuelle et de genre avec des personnes désignées super-alliées dans chacune de nos écoles.
    - Des ressources d'aide en santé mentale disponibles selon le modèle de la prestation des services intégrés (PSI).

    - Des initiatives pour assurer le milieu propice, telles que : le sondage harmonie fait 2 fois par année pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation, la démarche de soutien aux comportements positifs, le processus EMRV, etc.
    - Des ressources en santé et mieux-être sont disponibles sur le site Web du District.
    - Dans des cas précis, les écoles ont recours à des plans d'intervention ou des plans pour les démarches pour le soutien comportemental.
    - Une procédure pour les suspensions et pour signaler les incidents est également prévue.
    - Un nouveau poste de leadeur pédagogique en développement de l'autonomie M-2 et du pointage (ressources) pour les écoles ainsi que de l'accompagnement.
- Les écoles ont un code de vie pour leur école ainsi qu'un code de vie pour les salles de classe.
- Chaque école a son plan d'urgence, révisé annuellement et une équipe est prête à intervenir en cas d'incident critique ainsi que son PAIC (plan d'accompagnement à la suite d'un incident critique).
- Le district a un comité en place pour travailler à un plan d'actions de lutte contre le racisme et de promotion du vivre-ensemble.
- Le district met en place des mesures d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle accessibles à l'ensemble des catégories de personnel, notamment par son programme d'orientation, de formation et d'accompagnement (POFA) et de son programme Corridor pour les personnes enseignantes formées à l'étranger.
- Lors du processus de planification des ETP dans les écoles, l'attribution des ressources tient compte des besoins des élèves et des milieux (personnes enseignantes appui à l'apprentissage, personnes assistantes en éducation, ressources en littératie, numératie, actualisation linguistique, développement de l'autonomie,...)
- Le district offre, par l'entremise du programme des personnes travailleuses d'établissement dans les écoles (TÉÉ), des services d'accueil, d'orientation et d'accompagnement aux élèves issus de l'immigration et à leurs familles, afin de faciliter leur intégration au système scolaire francophone, de favoriser leur participation à la vie scolaire et de réduire les obstacles linguistiques, culturels et sociaux pouvant nuire à leur inclusion.
- Le district dispose d'un Centre d'accueil qui offre des services centralisés d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement aux nouvelles familles, afin de faciliter leur accès aux services scolaires, de répondre à la diversité de leurs besoins et de favoriser une transition équitable et inclusive vers les écoles du DSFS.
- L'embauche d'une personne conseillère en relation avec les Wabanaki.

Je déclare CONFORMITÉ PARTIELLE en lien avec les plans du milieu propice à l'apprentissage et au travail. Malgré que plusieurs éléments sont présents en lien avec le milieu propice à l'apprentissage et au travail, il n'y a pas de mécanisme en place pour confirmer que chaque école dispose d'un plan visant à favoriser un milieu propice à l'apprentissage et au travail qui a été validé par les DEA et présenté au CPAÉ. Je m'engage à faire les suivis nécessaires pour avoir la conformité au plus tard en novembre 2027.

Je déclare CONFORMITÉ pour tous les autres éléments de cette section.

3.15.3 Ne permet pas qu'il n'y ait pas de directives écrites pour encadrer le traitement des demandes d'accommodement raisonnable pour des motifs religieux et pour préciser le caractère circonstanciel et limitatif de ces accommodements.

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « encadrer le traitement des demandes » comme ma responsabilité de veiller à ce que le district dispose d'une directive écrite qui encadre le traitement des demandes d'accommodement raisonnable pour des motifs religieux ou de croyances et qui précise le caractère circonstanciel et limitatif de ces accommodements.

J'interprète « accommodement raisonnable » comme une mesure prise en conformité avec les principes de la Loi sur les droits de la personne tout en respectant les limites aux pratiques ou aux comportements qui pourraient mettre en péril la sécurité publique, les apprentissages scolaires des élèves, la santé ainsi que les droits et libertés d'autres personnes.

J'interprète « caractère circonstanciel et limitatif » comme étant que chaque demande soit analysée selon sa situation particulière. Le DSFS impose des limites aux pratiques ou aux comportements dans ses écoles qui contreviennent à ses autres politiques, ou empiètent sur les exigences pédagogiques des élèves, des tâches assignées aux membres du personnel, ou d'autres questions pouvant affecter les membres de la communauté scolaire.

Les décisions en lien avec des demandes d'accommodement sont prises en conformité avec les principes de la Loi sur les droits de la personne, telle que modifiée.

RÉFÉRENCES

Ces interprétations s'appuient sur les références suivantes :

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (1997). Loi sur l'éducation
- Charte canadienne des droits et libertés (1982).
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2011). Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée par la mise en place :

- d'une directive pour les accommodements religieux.
- d'un formulaire pour le traitement des demandes d'accommodements des élèves.
- d'un processus pour les demandes d'accommodements des membres du personnel.
- d'un mécanisme pour documenter les demandes d'accommodements afin d'assurer un traitement juste et équitable des demandes de nature similaire.
- d'une révision de la directive aux trois ans, ou lorsque des changements législatifs, réglementaires ou organisationnels le justifient.

ÉVIDENCES

- Le District a publié sa directive 1016 sur les accommodements religieux le 25 novembre 2025.
- Un formulaire de demandes pour les accommodements pour des motifs religieux ou de croyances est disponible pour les élèves.
- Les membres du personnel présentent leurs demandes d'accommodements par écrit à leur personne superviseure.
- Les demandes sont documentées dans le SharePoint pour assurer un traitement juste et équitable des demandes de nature similaire.

Je déclare CONFORMITÉ.

3.15.4 Ne permet pas que la liberté de croyance et de religion ne soit pas respectée sans prendre toutes les mesures raisonnables pour offrir aux élèves les accommodements qui s'avèrent raisonnables, tout en imposant dans ses écoles des limites aux pratiques ou aux comportements qui pourraient mettre en péril la sécurité publique, les apprentissages scolaires des élèves, la santé ainsi que les droits et libertés d'autres personnes.

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « liberté de croyance et de religion » comme étant de respecter les droits des élèves d'adhérer ou non à une religion ou à une croyance et de pratiquer celle-ci sans discrimination ni harcèlement, conformément aux principes de la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

J'interprète « prendre toutes les mesures raisonnables » comme les démarches effectuées par le District et les écoles pour offrir aux élèves les accommodements raisonnables.

J’interprète « accommodements qui s’avèrent raisonnables » de la même façon que « accommodement raisonnable » définit dans la section 3.15.3.

J’interprète « limites » de la même façon que « caractère circonstanciel et limitatif » définit dans la section 3.15.3.

CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque :

- 100 % des demandes d'accommodement pour des motifs religieux ou de croyances reçues au cours de l'année auront fait l'objet d'une analyse individuelle, conformément aux dispositions de la directive 1016.
- 100 % des demandes acceptées auront donné lieu à la mise en place des mesures d'accommodement appropriées.

ÉVIDENCES

Entre la fin novembre 2025 et la fin septembre 2026 :

- Toutes les demandes reçues (193) ont fait l’objet d’une analyse individuelle.
- 100% (192/192) des demandes acceptées ont donné lieu à la mise en place des mesures d'accommodement appropriées. Une demande est en attente d’un avis juridique.

Je déclare CONFORMITÉ.

3.15.5 Ne néglige pas de fournir aux élèves, parents, membres du personnel ou toute personne fréquentant les installations du district de l'information qui renforcera leurs connaissances et leur compréhension à l'égard des questions d'équité, de diversité, et de respect, ainsi qu'à l'égard du contenu et de l'intention de cette politique.

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « fournir de l'information » comme le fait d'informer et de sensibiliser les personnes concernées aux principes de la présente politique afin de favoriser la compréhension et le respect de la diversité sous toutes ses formes, ainsi que de faire connaître les démarches à suivre pour présenter une demande d'accommodement ou pour déposer une plainte.

CONFORMITÉ

La conformité sera démontrée lorsque :

- La politique 3.15 et les principales politiques et directives connexes portant sur l'équité, la diversité, l'inclusion et le respect ainsi que des ressources pour faciliter la compréhension seront disponibles aux élèves, aux parents, aux membres du personnel et à la communauté scolaire par l'entremise du site Web du district.
- Une communication annuelle sera diffusée auprès des élèves, des parents et des membres du personnel afin d'informer de la procédure relative aux demandes d'accommodement.

ÉVIDENCES

- La politique 3.15, les principales politiques et directives connexes en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de respect, ainsi que des ressources et les démarches à suivre pour présenter une demande d'accommodement ou déposer une plainte sont disponibles sur le site Web du District.
- Une communication a été envoyée en novembre 2025 au personnel et aux familles pour la marche à suivre pour les demandes d'accommodement.

Je déclare CONFORMITÉ.

3.15 Gestion du district avec équité, diversité et respect

Avec comme objectif de promouvoir un climat scolaire positif et inclusif, la direction générale doit s'abstenir de gérer le district autrement qu'avec équité, diversité et respect, sans toutefois compromettre l'intégrité des obligations du DSFS en matière d'apprentissage, de sécurité ou autres obligations connexes.

Cet énoncé général a été défini et démontré dans les articles 3.15.1 à 3.15.5.

7.2 Révision de la Politique 3.15 – *Gestion du district avec équité, diversité et respect*

Mise en contexte

Est-ce que la Politique 3.15 vous convient toujours? A-t-elle besoin d'être modifiée?

Documentation

Politique 3.15

LIMITES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Gestion du district avec équité, diversité et respect

CONSEIL D'ÉDUCATION

Politique 3.15

Avec comme objectif de promouvoir un climat scolaire positif et inclusif, la direction générale doit s'abstenir de gérer le district autrement qu'avec équité, diversité et respect, sans toutefois compromettre l'intégrité des obligations du DSFS en matière d'apprentissage, de sécurité ou autres obligations connexes.

Par conséquent, et en tenant compte des limites pouvant découler des obligations du DSFS susmentionnées, la direction générale :

3.15.1 Ne permet pas que l'on traite un élève, un parent, un membre du personnel ou toute personne fréquentant les installations du district autrement qu'avec dignité, respect, empressement, équité et de façon inclusive, sans égard à la race, à la couleur, à l'origine nationale, à l'ascendance, au lieu d'origine, à la croyance ou religion, à l'âge, à l'incapacité physique, à l'incapacité mentale, au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité ou expression du genre.

3.15.2 Ne néglige pas d'intégrer les principes d'équité, de diversité et d'éducation inclusive dans tous les aspects du fonctionnement du district.

3.15.3 Ne permet pas qu'il n'y ait pas de directives écrites pour encadrer le traitement des demandes d'accommodement raisonnable pour des motifs religieux et pour préciser le caractère circonstanciel et limitatif de ces accommodements.

3.15.4 Ne permet pas que la liberté de croyance et de religion ne soit pas respectée sans prendre toutes les mesures raisonnables pour offrir aux élèves les accommodements qui s'avèrent raisonnables, tout en imposant dans ses écoles des limites aux pratiques ou aux comportements qui pourraient mettre en péril la sécurité publique, les apprentissages scolaires des élèves, la santé ainsi que les droits et libertés d'autres personnes.

3.15.5 Ne néglige pas de fournir aux élèves, parents, membres du personnel ou toute personne fréquentant les installations du district de l'information qui renforcera leurs connaissances et leur compréhension à l'égard des questions d'équité, de diversité, et de respect, ainsi qu'à l'égard du contenu et de l'intention de cette politique.

Code numérique : 3.15
Approbation : 12 mars 2025
Révision :

8. Points d'information de la direction générale

8.1 Rapport annuel 2024-2025

Mise en contexte

Le directeur général présentera le rapport annuel du District scolaire francophone Sud pour l'année scolaire 2024-2025.

Dans ce document qui fournit les résultats financiers et des données intéressantes sur notre district scolaire, il est aussi question d'initiatives en lien avec la réussite éducative, la construction identitaire et le mieux-être global des élèves.

Documentation

Rapport annuel 2024-2025

District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport annuel
2024–2025



Table des matières

4 Mission, vision, valeurs et crédo

5 Nos écoles

6 Message de la directrice générale

7 Conseil d'éducation et message du président

8 Un district scolaire toujours en croissance

10 Résultats aux évaluations

12 Nominations

13 Des personnes engagées au cœur de l'innovation

14 Appui et valorisation du personnel

18 Engagement des personnes apprenantes dans leur réussite

27 Santé mentale positive

29 Construction identitaire et diversité

32 Distinctions et réalisations

35 Résultats financiers et données sur le transport scolaire



Le District scolaire francophone Sud en bref

38 écoles
couvrant la partie
centre-sud de la province



56 % des élèves francophones
du Nouveau-Brunswick



170 garderies agréées,
dont **105 centres de la petite enfance**



17 525 élèves*
dont **3313 issus de l'immigration**
*30 septembre 2024



4020 membres du personnel
permanent et suppléant
dont **1645 personnes enseignantes**

1889 partenaires bénévoles
+ 2710 partenaires financiers
qui contribuent à la mission du DSFS

Mission, vision, valeurs et crédo

Mission

Engager chaque personne apprenante dans sa réussite éducative, dans sa construction identitaire acadienne et francophone et dans le développement de son mieux-être global.

Vision

Les membres du personnel, par leurs actions quotidiennes, s'engagent dans leur amélioration continue et dans celle du DSFS.

Afin d'orienter les actions quotidiennes qui soutiennent la mission du DSFS et d'assurer l'engagement de tous, nous souscrivons à un crédo fondé sur cinq valeurs organisationnelles.

Responsabilisation

Imputabilité au cœur de nos actions

Nous sommes conscients de nos actes et de nos paroles, et nous en sommes responsables. Nous respectons nos engagements et nous mettons en œuvre des stratégies d'amélioration afin d'offrir aux enfants et aux élèves une éducation de la plus haute qualité. Le professionnalisme, la rigueur et l'imputabilité sont au cœur de nos actions.



Innovation

En quête de pratiques innovantes et d'amélioration continue

Innovateurs, nous sommes de perpétuels apprenants, branchés sur le monde et vers l'avenir, toujours en quête d'amélioration. Nous savons reconnaître les défis et les transformer en occasions d'innover. Agents de changement, nous accueillons les nouvelles idées et façons de faire, en prenant des risques et en explorant l'inédit.

Collaboration

Plus forts ensemble

Nous favorisons le travail d'équipe, la concertation et le partage de pratiques gagnantes. De plus, nous faisons preuve de solidarité en valorisant et en mettant à profit l'apport de chacun.

Ouverture

À l'écoute et ouverts d'esprit

Nous faisons preuve d'ouverture sur le monde et de respect envers les différences et la diversité. Nous sommes ouverts au changement et capables de nous rendre vulnérables face à l'inconnu.

Passion

Passion et créativité au service de l'éducation

La passion éveille la créativité, la réflexion, l'esprit d'innovation et permet d'ouvrir les esprits. Nous créons des occasions de l'explorer, de l'exprimer et de la mettre à profit dans le milieu préscolaire et scolaire.

Nos écoles

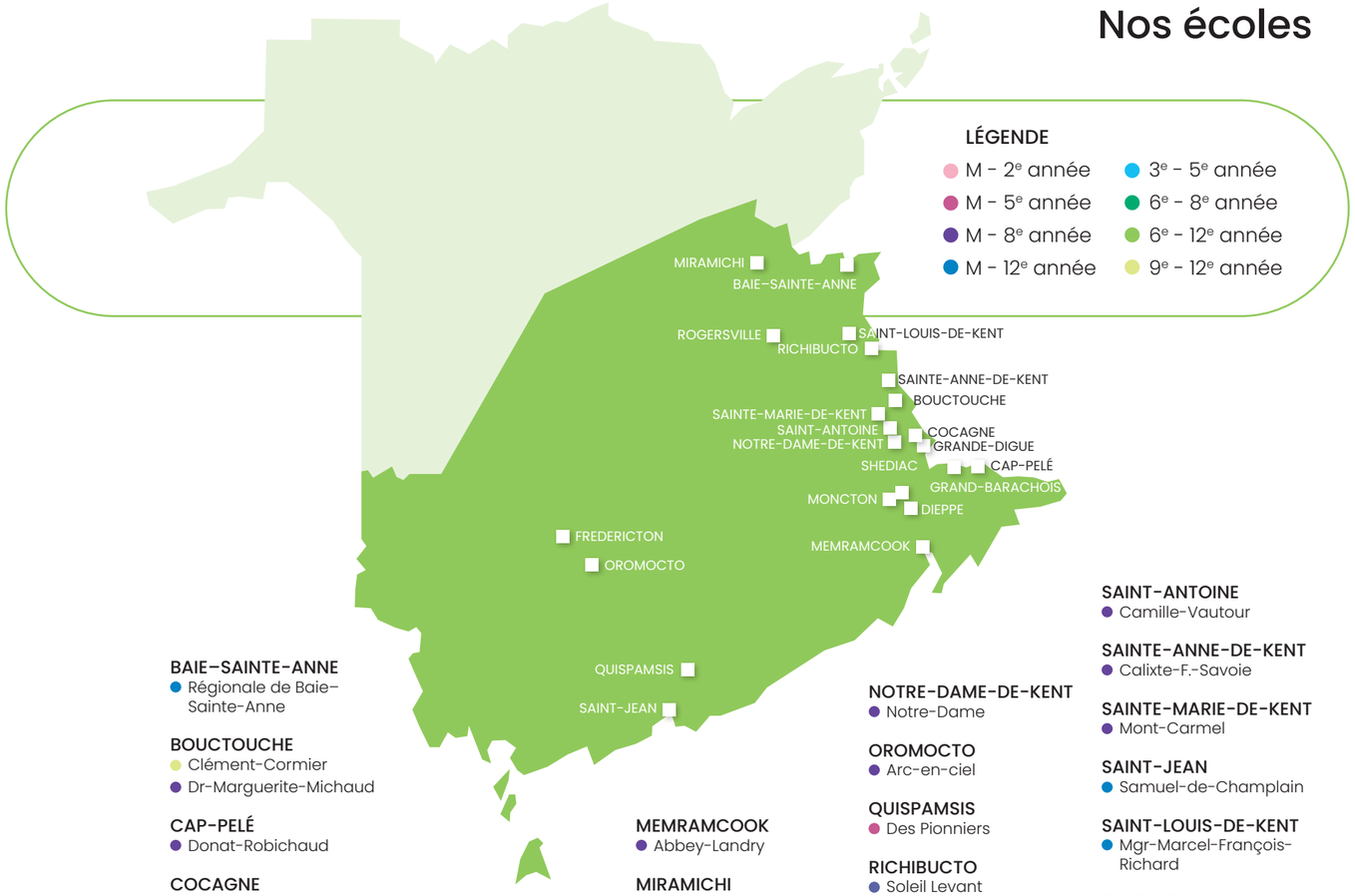

BAIE-SAINTE-ANNE
- Régionale de Baie-Sainte-Anne

BOUCTOUCHE
- Clément-Cormier
- Dr-Marguerite-Michaud

CAP-PELÉ
- Donat-Robichaud

COCAGNE
- Blanche-Bourgeois

DIEPPE
- Amirault
- Anna-Malenfant
- Antonine-Maillet
- Carrefour de l'Acadie
- Le Marais
- Mathieu-Martin
- Sainte-Thérèse

FREDERICTON
- Des Bâtisseurs
- Les Éclaireurs
- Sainte-Anne

GRAND-BARACHOIS
- Père-Edgar-T.-LeBlanc

GRANDE-DIGUE
- Grande-Digue

MEMRAMCOOK
- Abbey-Landry

MIRAMICHI
- Carrefour Beausoleil

MONCTON
- Champlain
- Claudette-Bradshaw
- L'Odyssée
- Le Mascaret
- Le Sommet
- Sainte-Bernadette
- Saint-Henri

NOTRE-DAME-DE-KENT
- Notre-Dame

OROMOCTO
- Arc-en-ciel

QUISPAMSIS
- Des Pionniers

RICHIBUCTO
- Soleil Levant

ROGERSVILLE
- Étoile de l'Acadie

SAINT-ANTOINE
- Camille-Vautour

SAINTE-ANNE-DE-KENT
- Calixte-F.-Savoie

SAINTE-MARIE-DE-KENT
- Mont-Carmel

SAINT-JEAN
- Samuel-de-Champlain

SAINT-LOUIS-DE-KENT
- Mgr-Marcel-François-Richard

SHEDIAC
- Louis-J.-Robichaud
- Mgr-François-Bourgeois

Nos 170 garderies agréées, dont 105 centres de la petite enfance, offrent leurs services sur l'ensemble du territoire du DSFS.

Message de la directrice générale

Chaque année scolaire laisse derrière elle une foule de souvenirs : une découverte qui éveille une passion, un défi qui devient une source de fierté, une rencontre qui change une trajectoire. Derrière chacun de ces moments, il y a des personnes qui croient au potentiel des enfants et des élèves du DSFS et qui leur donnent l'élan nécessaire pour aller plus loin.

Le rapport annuel 2024-2025 nous permet de prendre la mesure du chemin parcouru. Il témoigne d'une année riche en projets, en apprentissages et en réussites, portée par l'engagement remarquable de toute une communauté éducative. Dans nos écoles, nos garderies éducatives et nos différents services, des équipes dévouées ont uni leurs forces pour créer des milieux accueillants, stimulants et profondément humains.

Les réalités de notre district scolaire sont en constante évolution. La croissance de notre population et la diversité grandissante de nos besoins nous amènent à nous adapter, à renouveler nos pratiques et à chercher de nouvelles façons de mieux accompagner chaque enfant et chaque élève. Ces changements nous poussent à faire preuve d'audace, mais ils confirment aussi la force de ce qui nous unit : notre capacité à avancer ensemble, avec bienveillance, souplesse et confiance.

Je remercie sincèrement les membres du personnel qui, chaque jour, mettent leurs compétences, leur créativité et leur cœur au service de notre mission. Ma reconnaissance va aussi aux familles, aux partenaires et aux communautés qui contribuent, par leur présence, leur appui et leurs encouragements, à la réussite de notre jeunesse francophone.

Enfin, je félicite les enfants et les élèves du DSFS qui, par leurs idées, leur persévérance et leur désir d'apprendre, donnent tout son sens à notre travail.

Que les réalisations présentées dans ces pages nourrissent notre fierté et nous donnent l'élan de poursuivre, ensemble, la construction d'un avenir où chaque jeune peut développer son plein potentiel.

Avec toute ma reconnaissance,

Monique Boudreau



Message du président du Conseil d'éducation

L'année 2024-2025 a mis en lumière toute la force et la capacité d'adaptation de notre communauté scolaire.

Au DSFS, la croissance se poursuit, tout comme l'évolution des besoins de notre jeunesse et de nos communautés. Nos écoles accueillent un nombre toujours plus important d'élèves issus de réalités et d'horizons variés. Pour le Conseil d'éducation, cette évolution représente une grande richesse et nous rappelle l'importance de demeurer à l'écoute de nos communautés et de continuer de créer les meilleures conditions possibles pour la réussite et l'épanouissement de chaque enfant et de chaque élève.

L'éducation de langue française est au cœur de la vitalité et de l'avenir de nos communautés acadiennes et francophones. Elle nous rassemble autour d'une mission commune : offrir à notre jeunesse des milieux où elle peut apprendre, grandir et s'épanouir pleinement.

Partout sur notre territoire, nous voyons des équipes s'engager et se mobiliser, des projets prendre forme et des communautés se rassembler autour de leurs écoles. Ces efforts témoignent de l'engagement collectif qui permet à notre district de continuer d'évoluer et d'innover.

Je remercie chaleureusement les élèves, les familles, les membres du personnel, nos partenaires ainsi que mes collègues du Conseil d'éducation pour leur engagement continu.

Continuons d'avancer ensemble, avec confiance, ambition et fierté.

Michel Côté

Conseil d'éducation

Sous-district 1



Line Thibodeau

Sous-district 2



Christine Noël

Sous-district 3



Eric Macfie

Sous-district 4



Amélie Caissie

Sous-district 5 →



Natacha Vautour
vice-présidente



Caroline LeBouthillier

Sous-district 6



Matthieu LeBlanc

Sous-district 7



Isabelle Landry-Sonier

Sous-district 8



Monique Mazerolle

Sous-district 9



Michel Côté
président

Sous-district 10



Raphaël Moore
vice-président

Élève-conseillère



Alexanne Ward

Un district scolaire toujours en croissance

Données du 30 septembre 2024

Plus d'élèves, plus de diversité, plus de besoins

La croissance continue du DSFS transforme nos écoles et nous incite à revoir constamment nos façons de faire. Elle met aussi à l'épreuve la capacité d'accueil de plusieurs de nos établissements et fait ressortir l'importance d'avoir des infrastructures adaptées à notre réalité. Le DSFS poursuit donc ses démarches afin que ses espaces, ses ressources et ses services évoluent au rythme de sa population scolaire, afin que chaque élève puisse apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions.

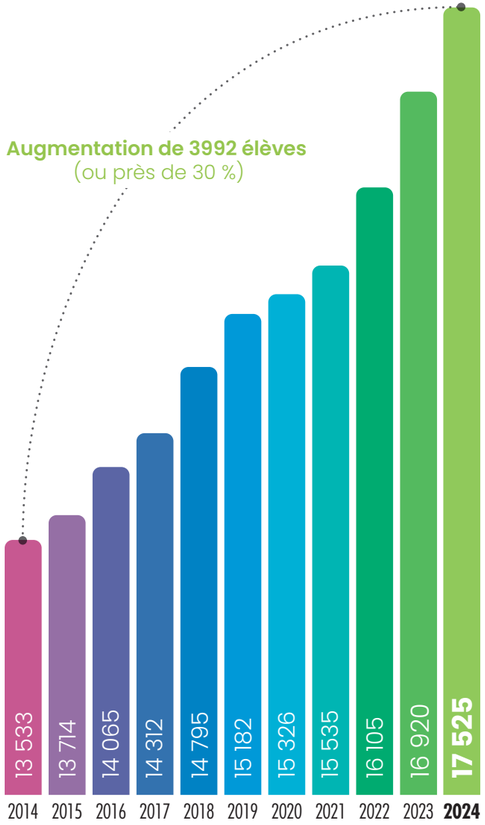

Évolution des inscriptions

En 2024-2025, le DSFS a atteint un nouveau sommet de 17 525 élèves, soit 605 de plus que l'année précédente. Depuis 2014, notre effectif a augmenté de 3992 élèves, ce qui représente une hausse d'environ 30 %.

La croissance du nombre d'élèves issus de l'immigration demeure le principal moteur de cette augmentation. En cinq ans seulement, leur nombre est passé de 1188 en 2019 à 3313 en 2024, une hausse de 179 %. Ces élèves représentent maintenant près de 19 % de notre effectif, comparativement à environ 8 % en 2019.

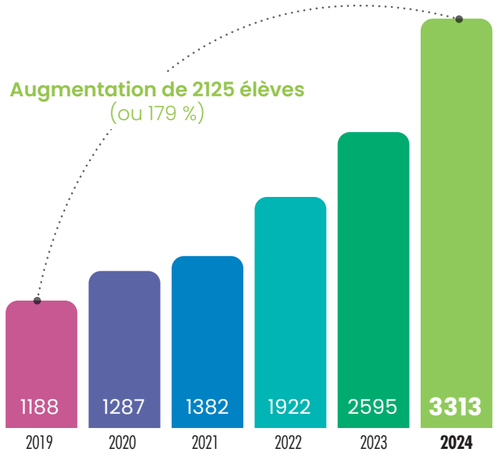

Nos élèves issus de l'immigration sont originaires d'environ 110 pays et parlent quelque 75 langues.

Les 10 pays d'origine les plus représentés au DSFS en 2024-2025

1. Maroc
2. Algérie
3. Cameroun
4. République arabe syrienne
5. France
6. Côte d'Ivoire
7. Ukraine
8. Mexique
9. Tunisie
10. Brésil

Langues les plus parlées par nos élèves

(à l'exception du français et de l'anglais)

1. Arabe
2. Espagnol/castillan
3. Russe
4. Portugais
5. Ukrainien



Résultats aux évaluations

Taux de réussite des élèves aux évaluations provinciales (%)

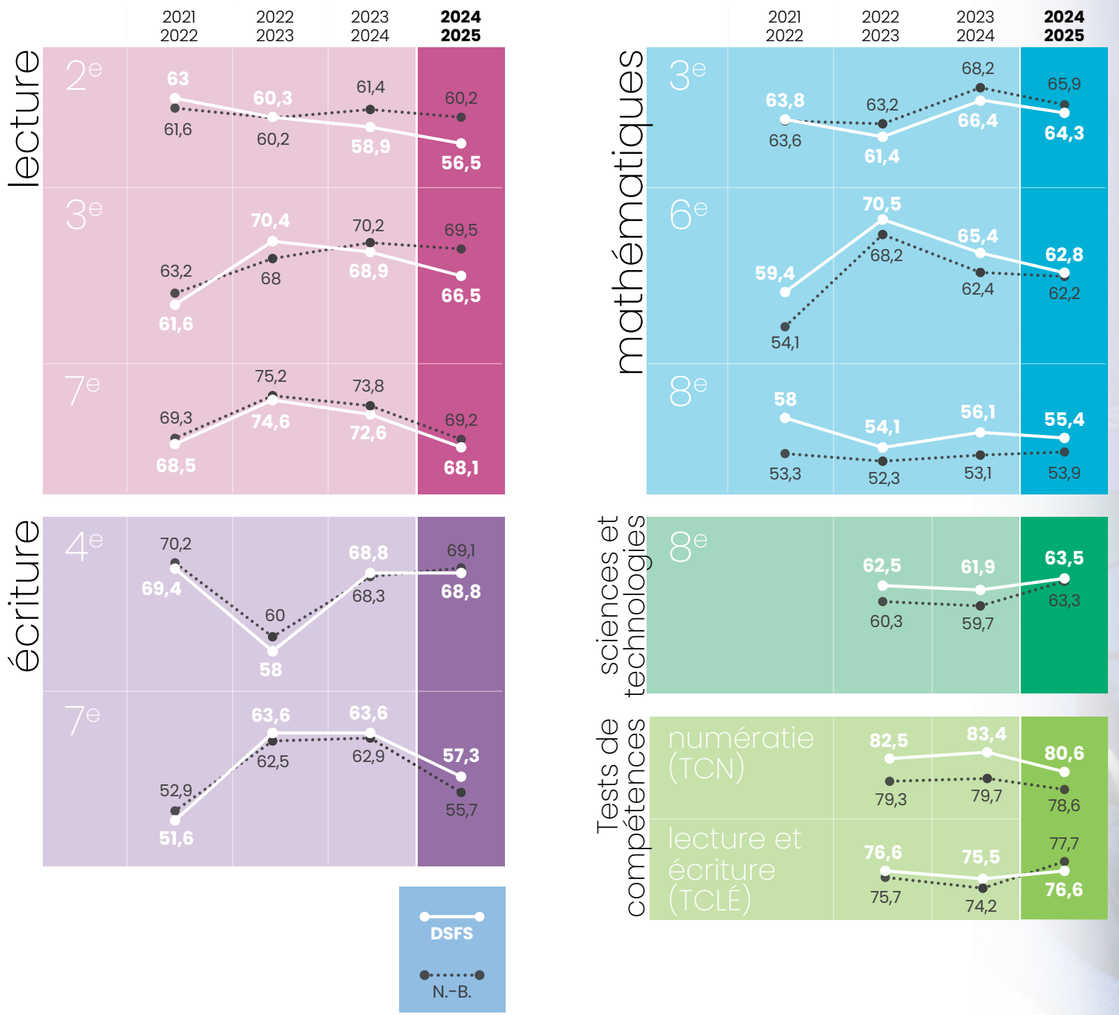



Évaluations de la petite enfance

Appréciation directe (ÉPE-AD)

L'ÉPE-AD est une évaluation qui consiste à identifier les besoins d'apprentissage et de développement des enfants de trois à cinq ans. Elle permet aux familles, aux écoles et aux communautés de favoriser une transition positive vers l'école.

- **Pourcentage d'enfants ayant un profil de développement attendu**

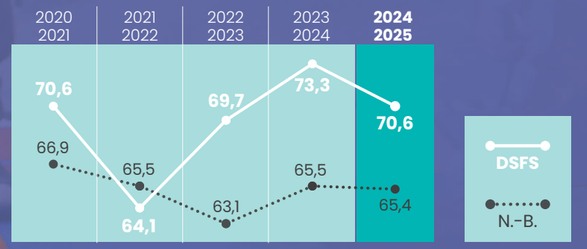

Observation par la personne enseignante (ÉPE-OE)

L'ÉPE-OE est une évaluation réalisée par les personnes enseignantes de la maternelle, qui fournit un portrait du développement global de tous les enfants, de manière à guider les interventions avec chacune et chacun tout au long des premières années scolaires.

- **Pourcentage d'élèves de la maternelle ayant atteint le niveau attendu**

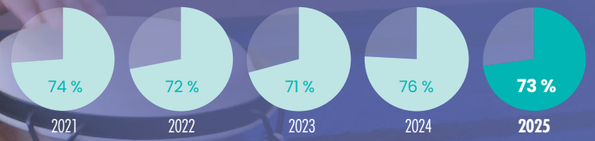

Nominations

Nous nous réjouissons d'accueillir de nouvelles personnes au sein de notre Conseil d'éducation et de notre équipe de gestion. Leur leadership, leur engagement et leur vision enrichissent notre mission d'offrir une éducation de qualité aux enfants et aux élèves du DSFS. Nous leur souhaitons le plus grand des succès dans l'exercice de leurs fonctions!

Conseil d'éducation

CAROLINE LEBOUTHILLIER
(sous-district 5)

Représente les écoles Abbey-Landry, Amirault, Anna-Malenfant et Mathieu-Martin

Équipe de gestion

PHILIPPE MCGRAW

Directeur des services administratifs et financiers



Des personnes engagées au cœur de l'innovation

L'année 2024-2025 s'est inscrite dans la poursuite des objectifs que notre district s'est fixés dans le cadre stratégique 2021-2026, intitulé *Des personnes engagées au cœur de l'innovation*. Fruit d'une consultation publique d'envergure et d'un important travail de réflexion, ce cadre rassemble les membres du personnel autour de priorités communes.

Reflétant nos besoins et priorités, il s'articule autour de **quatre grandes orientations** sur lesquelles le DSFS concentre ses efforts :

1. Appui et valorisation du personnel
2. Engagement des personnes apprenantes dans leur réussite
3. Santé mentale positive
4. Construction identitaire et diversité

Quatre conditions essentielles

Les conditions essentielles suivantes influencent directement l'atteinte de nos objectifs et agissent comme leviers dans la réalisation de notre mission. En les ancrant dans nos pratiques, nous transformons nos ambitions en actions et nos actions en progrès durables.

Leadership

Notre district est composé de leaders qui font une réelle différence dans leur milieu et qui inspirent et mobilisent leurs pairs. Ces leaders sont accompagnés dans leur cheminement et leur perfectionnement et mettent leurs forces et styles de leadership à contribution dans leur approche.

Innovation

L'innovation naît de la créativité des membres du personnel qui se donnent le droit à l'erreur dans l'exploration d'idées et de projets innovants. Nous misons sur la technologie et le travail collaboratif pour renforcer nos capacités et enrichir nos pratiques.

Amélioration continue

L'amélioration continue fait partie intégrante de notre culture organisationnelle. Elle repose sur une volonté constante d'apprendre, de partager les pratiques gagnantes et de poursuivre notre développement professionnel.

Mobilisation de la communauté éducative

Notre communauté éducative conjugue ses forces pour réaliser notre mission. Fondée sur l'ouverture et la réciprocité, cette collaboration permet à chaque personne de contribuer pleinement à l'atteinte de nos objectifs communs.

Appui et valorisation du personnel



Première rencontre du GCO

En mai 2025, le Grand cercle organisationnel (GCO) du DSFS a tenu sa toute première rencontre. Réunissant des collègues représentant les différents secteurs de notre district et les membres de l'équipe de gestion, ce nouveau lieu d'échange vise à mieux mettre à profit l'expertise, l'expérience et les idées présentes au sein du DSFS.

Par la mise en commun des expériences, des perspectives et des expertises, le GCO vise à soutenir l'évolution du DSFS et à favoriser des décisions toujours plus éclairées grâce aux réalités vécues dans nos différents milieux.

Cette première rencontre a permis à nos collègues d'amorcer une réflexion commune sur les besoins du DSFS et sur les moyens de mieux mobiliser les forces présentes dans l'ensemble de nos équipes.

20e anniversaire de Parle-moi

Le DSFS a célébré le 20e anniversaire du programme Parle-moi, qui accompagne les enfants de 0 à 5 ans dans leur développement langagier.

Pour marquer cette étape importante, l'équipe des Services à la petite enfance a réuni les personnes qui ont contribué au programme au fil des ans lors d'une rencontre empreinte de fierté. Les participantes ont partagé leurs souvenirs, renoué des liens et reçu des certificats en reconnaissance de leur contribution à l'évolution de Parle-moi.

Cette célébration a permis de mettre en lumière l'engagement, la passion et le travail de celles et ceux qui ont contribué à faire grandir ce programme et à en assurer la continuité au service des jeunes enfants et de leurs familles depuis maintenant 20 ans.



Réfléchir pour agir

Les Services à la petite enfance du DSFS ont organisé un forum de développement professionnel intitulé « Réfléchir pour agir ». Destiné aux personnes éducatrices, directrices, exploitantes et leaders pédagogiques des garderies éducatives, ce forum visait à favoriser les échanges, à nourrir la réflexion et à faire émerger des pistes d'action concrètes pour enrichir les pratiques.

Les conférences et les ateliers ont abordé plusieurs dimensions essentielles du travail auprès des jeunes enfants, notamment la présence attentive, l'adaptation au changement, la créativité et la construction identitaire, les relations saines et respectueuses ainsi que les compétences interculturelles.

Le DSFS accueille le Congrès IDÉE 2025

Le DSFS a accueilli des professionnelles et professionnels de l'éducation de partout au Canada à l'occasion du Congrès IDÉE 2025.

Sous le thème « S'entreprendre avec conscience pour changer le monde : 20 ans d'apprentissage et d'engagement », le congrès a souligné deux décennies d'initiatives portées par le mouvement de l'école communautaire entrepreneuriale.

Pour le DSFS, ce rassemblement d'envergure était une occasion privilégiée de faire rayonner notre expertise, de tisser des liens avec des collègues d'ailleurs au pays et de découvrir de nouvelles façons d'enrichir nos pratiques.



Collaborer pour transformer l'éducation

Le DSFS a signé une entente de collaboration avec le District scolaire francophone Nord-Est, le District scolaire francophone Nord-Ouest et l'Université de Moncton afin de renforcer le parcours éducatif des jeunes francophones, de la petite enfance jusqu'au doctorat.

Cette entente marque un tournant significatif dans notre engagement collectif envers une éducation francophone intégrée, innovante et durable. Elle vise notamment à promouvoir la formation initiale et continue du personnel, à soutenir l'adoption de pratiques pédagogiques actives et à favoriser la recherche et l'innovation.



Prix Personnes ambassadrices novatrices

Le prix Personnes ambassadrices novatrices, une initiative du Conseil d'éducation du DSFS, récompense des membres du personnel, des élèves et des bénévoles qui se démarquent par leur capacité à inspirer, à mobiliser leurs pairs et à faire preuve d'innovation.

Le Conseil d'éducation remercie et félicite chaleureusement les personnes suivantes :

- **Isabelle Breau**
  École Mgr-François-Bourgeois
- **Renée Doucet**
  École Sainte-Thérèse
- **Geneviève Drisdelle**
  École Sainte-Bernadette
- **Shelley Leblanc**
  École Abbey-Landry
- **Christine Léger**
  École Notre-Dame
- **Mérika Losier**
  École Les Éclaireurs
- **Christine MacLaren**
  École Mont-Carmel
- **Monica Martin**
  Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain
- **Martin McLaughlin**
  École L'Odyssée
- **Thomas Richard**
  École Soleil Levant
- **Angélique Schitterer**
  École L'Odyssée
- **Mélanie Sonier**
  École Carrefour Beausoleil

Célébrons nos ambassadeurs et ambassadrices

Tout au long de l'année scolaire, la Campagne des ambassadeurs et ambassadrices nous a permis de célébrer nos collègues dont l'engagement, les initiatives et les gestes du quotidien font une réelle différence au DSFS.

Réalisée en partenariat avec UNI Coopération financière, la Campagne nous donne la chance de souligner, chaque mois, les contributions remarquables de nos collègues. Derrière chaque reconnaissance se trouve une histoire d'entraide, de créativité ou de dépassement qui mérite d'être racontée et qui rappelle que les plus beaux changements prennent souvent naissance dans les gestes de tous les jours.



Septembre 2024

Christian Hétu
Conducteur d'autobus et assistant en éducation suppléant
École Les Éclaireurs



Octobre 2024

Nadine Richard
Enseignante
École Le Sommet



Novembre 2024

Sylvie Thériault
Mentore en mieux-être et comportement
École Mathieu-Martin



Décembre 2024

Odette Pelletier
Intervenante en milieu scolaire
École Amirault



Janvier 2025

Doris Léger
Concierge
École Grande-Digue



Février 2025

Takam Djambong
Leadeur pédagogique en actualisation linguistique
DSFS



Mars 2025

Jonathan Richard
Enseignant
École Mgr-Marcel-François-Richard



Avril 2025

Amélie Dion
Enseignante et alliée pédagogique
École Arc-en-ciel



Mai 2025

Lucette Hachey Laskey
Enseignante
École Amirault



Juin 2025

Yanic Vautour
Agent de développement communautaire
École Abbey-Landry

Engagement des personnes apprenantes dans leur réussite



Projet de vie et de carrière

En 2024-2025, nous avons poursuivi la mise en œuvre du *Plan d'éducation de 10 ans* du Nouveau-Brunswick, afin que chaque élève puisse mettre ses connaissances et ses compétences à l'œuvre.

Tout au long de l'année, nos élèves ont vécu des expériences pour mieux se connaître, explorer leurs intérêts et découvrir les possibilités qui s'offrent à eux. Stages, visites en milieu de travail, bénévolat et journées carrière, entre autres, les ont aidés à faire des liens entre leurs apprentissages, leurs aspirations et le monde qui les entoure.

Apprentissages expérientiels

Grâce aux apprentissages expérientiels, les élèves de la 9e à la 12e année ont pu mettre leurs connaissances à l'œuvre dans des contextes authentiques. Ces expériences leur ont permis de mieux comprendre les réalités du monde du travail, de développer leur autonomie et de préciser leurs intérêts en vue de leurs choix futurs.

Nos personnes collaboratrices vie-carrière (CVC) ont joué un rôle essentiel dans la réalisation de ces expériences. En développant des partenariats avec des employeurs et des organismes de la région, nos CVC ont permis aux élèves de découvrir une variété de professions et de mieux comprendre les réalités du monde du travail.

Stages réalisés	948
Employeurs ayant accueilli des stagiaires	488
Métiers et professions explorés	205
Visites en milieu de travail	246
Employeurs ayant accueilli une visite d'élèves	133
Activités d'exploration réalisées avec des partenaires	518
Augmentation des activités d'exploration depuis 2023-2024	37 %
Événements vie-carrière d'envergure	44
Élèves ayant participé à une journée carrière	4456

L'école communautaire entrepreneuriale en action

Projets réalisés avec Place aux compétences et Labos Créatifs	605
Personnes enseignantes qui ont reçu l'appui des ADC	972
Initiatives pédagogiques qui ont reçu l'appui des ADC	3433
Partenaires bénévoles	1889
Partenaires financiers	2710
Valeur des contributions communautaires don de temps et de matériel + contributions financières	3,1 M $
Financement obtenu grâce aux demandes préparées par les ADC	1,4 M $

Au DSFS, l'école communautaire entrepreneuriale se vit au quotidien dans des projets grâce auxquels nos élèves passent de l'idée à l'action en répondant à de réels besoins de l'école et de la communauté. Réalisés en collaboration avec Place aux compétences, Labos Créatifs et de nombreux partenaires, ces projets stimulent la créativité, le sens de l'initiative, la collaboration et la capacité à résoudre des problèmes.

Les personnes agentes de développement communautaire (ADC) occupent une place centrale dans cette démarche. Grâce à leur capacité de rassembler les bonnes personnes autour d'un projet, nos ADC accompagnent les équipes-écoles, créent des liens avec la communauté et mobilisent les ressources nécessaires.

Une vie culturelle riche

La culture joue un rôle essentiel dans la construction identitaire de nos élèves. Les tournées des spectacles Cerf-volant, le Festival international du cinéma francophone en Acadie, le Salon du livre de Dieppe, le Festival Frye et plusieurs autres initiatives leur ont permis de rencontrer des artistes, de découvrir des œuvres variées et de vivre pleinement leur francophonie.



S’entr’Apprendre

En 2024-2025, les travaux de recherche liés à l’initiative **S’entr’Apprendre** se sont poursuivis afin que l’on puisse mieux comprendre et documenter les transformations survenues dans les six centres d’innovation communautaires du DSFS. Après quatre années de collecte et d’analyse de données, une étude menée avec le regroupement CompeTICa de l’Université de Moncton a permis d’approfondir notre compréhension des transformations observées chez les élèves, le personnel enseignant et les directions d’école, tout en faisant progresser la réflexion sur les pratiques éducatives au DSFS.

Le projet de recherche S’entr’Apprendre porte sur six dimensions clés de la transformation éducative : **l’engagement, le leadership, l’inclusion, les environnements d’apprentissage innovants, la santé et le bien-être ainsi que les savoirs et compétences.**

Les travaux menés nous permettent notamment de documenter l’évolution des pratiques pédagogiques, dont la personnalisation des apprentissages, le développement de l’autonomie des élèves et l’intégration accrue de projets authentiques ancrés dans la communauté.

L’année 2024-2025 a aussi été marquée par le développement de nouvelles avenues de recherche. Avec des chercheurs de la University of New England, en Australie, le DSFS a notamment exploré des pratiques sur l’**éducation inclusive** dans une perspective d’équité. Notre collaboration avec l’Université de Moncton s’est également poursuivie afin d’étudier la mise en commun des expertises du milieu postsecondaire, des écoles et du DSFS ainsi que le recours à d’autres disciplines pour favoriser l’apprentissage des mathématiques.



Journée de mobilisation des connaissances

La Journée de mobilisation des connaissances a eu lieu à l’école Carrefour Beausoleil de Miramichi. Chercheurs, partenaires ainsi que membres de la communauté scolaire et de la communauté s’y sont réunis pour présenter les résultats de leur recherche, mettre en valeur des initiatives réalisées dans les écoles et échanger sur l’importance de la collaboration entre les milieux scolaires et communautaires.

Le DSFS poursuit ainsi ses efforts pour faire de la recherche un véritable levier d’amélioration des pratiques éducatives et pour accroître le rayonnement de S’entr’Apprendre à l’échelle provinciale, nationale et internationale.



Centre IDÉE

Une nouvelle initiative entrepreneuriale a vu le jour dans les écoles L'Odyssée de Moncton, Louis-J.-Robichaud de Shediac et Mathieu-Martin de Dieppe. Destiné aux élèves de la 11e et de la 12e année, le Centre IDÉE leur offre un espace où imaginer, concevoir et réaliser des projets d'entreprise, de services ou d'événements qui répondent à des besoins réels dans leur école ou leur communauté.

Le projet repose sur un partenariat entre le DSFS et la Commission de services régionaux du Sud-Est. Avec l'appui de mentors et de spécialistes du milieu, nos élèves y développent notamment des compétences en entrepreneuriat, en collaboration et en résolution de problèmes, tout en pouvant obtenir jusqu'à deux crédits dans leur programme d'études.

Cette démarche mise sur l'apprentissage par l'action pour aider les jeunes à gagner en autonomie, à mieux comprendre le monde du travail et à constater que leurs idées peuvent mener à des réalisations concrètes.

Pitch Fest

Les élèves du Centre IDÉE ont pris part au tout premier Pitch Fest, ce qui leur a donné l'occasion de présenter leur projet entrepreneurial devant un jury composé de partenaires de la communauté.

Leur mission : proposer des solutions concrètes à des besoins réels dans leur école ou leur milieu. Cette expérience leur a permis de faire valoir leur créativité, leur sens de la communication et leur leadership.

Les lauréates et lauréats de ce premier Pitch Fest sont :

- *1re place* : Samuel Vautour de l'école Mathieu-Martin
- *2e place* : Alex Paradis de l'école L'Odyssée
- *3e place* : Débora Ndeghe de l'école L'Odyssée
- *Coup de cœur* : Karlotta Schwertmann de l'école Louis-J.-Robichaud

Créativité et innovation à l'honneur pour six élèves du DSFS

Six élèves du DSFS ont représenté le Nouveau-Brunswick lors des qualifications du Championnat de créativité 2025 : Daniel Hull, du Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain de Saint-Jean; Alexia Tomasello, de l'école Carrefour Beausoleil de Miramichi; Gabriella Castro-Lévesque, de l'école L'Odyssée de Moncton; Henri Desjardins et Elsa Liu, de l'école Mathieu-Martin de Dieppe; ainsi qu'Alisa Martin, de l'école Régionale de Baie–Sainte-Anne.

En finale, leur équipe s'est démarquée par sa créativité, son ingéniosité et son esprit de collaboration, en décrochant la 2e place.



Accueil d'une délégation de la Côte d'Ivoire



Les écoles Abbey-Landry de Memramcook, Carrefour Beausoleil de Miramichi, L'Odyssée de Moncton et Mathieu-Martin de Dieppe ont accueilli une délégation représentant le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation et le ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation de la Côte d'Ivoire.

Les échanges ont porté sur plusieurs enjeux en éducation, notamment l'utilisation des technologies en salle de classe, leur intégration auprès des élèves ayant des besoins particuliers et l'encadrement de l'intelligence artificielle dans le système scolaire.

Ces rencontres ont permis de faire connaître les initiatives novatrices mises en œuvre dans nos écoles et de consolider les liens de collaboration avec nos partenaires de la Côte d'Ivoire.

La Grande Croquée

Plusieurs écoles du DSFS ont fièrement participé à La Grande Croquée, un événement provincial organisé par Aliments pour tous NB qui visait à sensibiliser les élèves à l'importance d'une alimentation saine et locale.

Dans plusieurs écoles, nos élèves ont savouré de délicieuses pommes fraîches provenant des vergers de notre région. Une belle façon d'encourager les saines habitudes alimentaires, tout en soutenant nos producteurs locaux!

Visite du premier ministre du Canada

L'école Sainte-Anne de Fredericton a accueilli Justin Trudeau, alors premier ministre du Canada, à l'occasion d'une rencontre avec les élèves de la 11e et de la 12e année.

Pendant plus d'une heure, les élèves ont pu échanger directement avec lui sur plusieurs enjeux d'actualité, notamment l'environnement, l'éducation et les relations internationales. M. Trudeau les a également invités à poursuivre leur engagement dans leur communauté et à prendre une part active à la vie citoyenne.

« Pour nos élèves, avoir la chance de discuter directement avec le premier ministre du pays est une expérience d'une valeur inestimable. Ce type d'échange leur permet de mieux comprendre les enjeux qui les touchent et de réaliser l'importance de l'engagement citoyen. »

- Pierre Boudreau, directeur de l'école





TEDx Ville Marie ED

Deux élèves du DSFS ont pris la parole à TEDx Ville Marie ED, un événement consacré à l'éducation et à la jeunesse qui rassemble des voix inspirantes de partout au pays.

Clara Cormier, élève de l'école Mathieu-Martin de Dieppe, y a présenté une conférence intitulée « Apprendre pour la vie, pas pour la note : le défi de l'école moderne! », dans laquelle elle a livré sa réflexion sur le sens des apprentissages et les défis de l'école d'aujourd'hui.

Mathias Goguen, de l'école Sainte-Thérèse de Dieppe, a pour sa part présenté « Mes rêves ont des oreilles », une création originale mêlant conte, théâtre et chanson.

Leur participation a mis en valeur deux formes d'expression bien différentes, mais un même désir de partager des idées, de créer et de faire entendre la voix des jeunes.

La voix des élèves au cœur des échanges

À l'école Louis-J.-Robichaud de Shediac, des élèves ont pu échanger directement avec Mme Claire Johnson, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, et M. Jacques LeBlanc, député de Shediac–Cap-Acadie.

Avec franchise et assurance, nos élèves ont partagé leur point de vue sur des enjeux qui touchent leur parcours scolaire et leur quotidien. Cette rencontre leur a offert un véritable espace de dialogue avec les personnes qui prennent part aux décisions en éducation. Ces échanges nous rappellent toute l'importance d'écouter les jeunes et de leur donner une place dans les conversations qui façonnent leur expérience scolaire.



L'école L'Odyssée ouvre la voie à la petite enfance

Une célébration a eu lieu à l'école L'Odyssée de Moncton pour souligner la réussite des 20 élèves ayant terminé le tout premier cours d'introduction à l'éducation de la petite enfance, offert par l'enseignante Emanuelle David.

Grâce à cette formation, les élèves ont obtenu une certification qui leur ouvre les portes du milieu de la petite enfance. Ce projet d'apprentissage expérientiel marque une avancée concrète dans la valorisation de ce secteur essentiel. Par cette initiative novatrice, l'école L'Odyssée devient un acteur clé dans la formation du futur personnel de la petite enfance.



Un dialogue constructif avec le Conseil de la jeunesse

Le Conseil de la jeunesse a rencontré des directions d'école ainsi que des membres du Conseil d'éducation et de l'équipe de gestion du DSFS pour discuter des réalités qui façonnent leur quotidien. Le bien-être et la réussite scolaire ont servi de point de départ à des échanges francs et constructifs.

Les élèves ont pu exprimer leurs préoccupations, faire connaître leurs priorités et proposer des moyens concrets d'améliorer la vie scolaire. La rencontre a également aidé les personnes présentes à mieux comprendre leur point de vue et à réfléchir avec eux aux changements qui pourraient faire une réelle différence. Cette journée a montré toute la valeur d'un dialogue où la parole des élèves est non seulement entendue, mais pleinement prise en compte.



Deux écoles du DSFS obtiennent la certification Apple





L'école Blanche-Bourgeois de Cocagne et l'école Carrefour Beausoleil de Miramichi ont obtenu la certification Apple pour la période 2024-2027. Cette reconnaissance est accordée aux écoles qui se démarquent par leur leadership, leur innovation pédagogique et leur capacité à transformer l'enseignement à l'aide des technologies.

En intégrant les outils Apple dans leurs pratiques éducatives, ces deux écoles ont su créer des environnements d'apprentissage modernes, dynamiques et stimulants, où l'exploration, la créativité et la pensée critique sont au cœur de la réussite de leurs élèves.

Ces désignations soulignent le travail exceptionnel du personnel scolaire, dont l'engagement envers une éducation de qualité aide les élèves à développer leur plein potentiel.

Des appareils fonctionnels pour le Centre Stan Cassidy

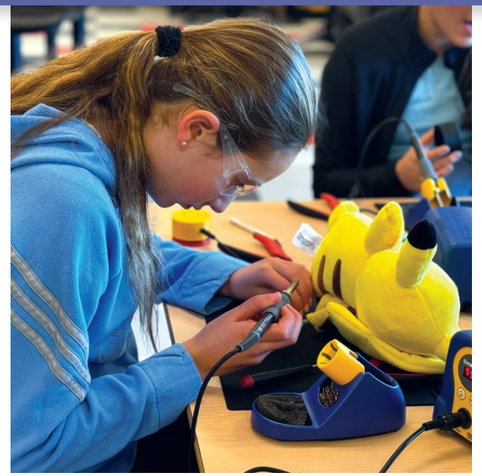

Dans le cadre d'un partenariat avec Fabricants pour le changement, une initiative de la Société Neil Squire, et Place aux compétences, des élèves du DSFS ont mis leurs compétences technologiques au service d'un projet profondément humain : la fabrication et le don d'appareils fonctionnels au Centre de réadaptation Stan Cassidy.

En perfectionnant leurs compétences en impression 3D et en soudure, nos élèves ont adapté des jouets et créé des dispositifs destinés à soutenir l'autonomie de personnes en situation de handicap. Au-delà des apprentissages techniques, ce projet leur a montré que leurs idées et leur savoir-faire peuvent répondre à de véritables besoins et améliorer le quotidien des autres. Il leur a aussi fait découvrir des avenues professionnelles où la technologie, la créativité et l'engagement citoyen se rencontrent.

L'espace mieux-être prend de l'ampleur!

Lancé en 2023 par le Conseil de la jeunesse du DSFS, l'espace mieux-être rejoint maintenant un plus grand nombre d'élèves. D'abord conçu pour les jeunes de la 9e à la 12e année, il est désormais accessible dès la 6e année.

L'accès à cette plateforme numérique se fait au moyen de codes QR affichés à différents endroits dans les écoles et les autobus du DSFS. En les balayant avec un appareil mobile, les élèves peuvent consulter, en un seul endroit, des ressources en santé mentale et en mieux-être, les coordonnées de personnes-ressources ainsi que de l'information sur les services offerts dans nos écoles et notre communauté.

Conçu par et pour les élèves, l'espace mieux-être les aide à savoir vers qui se tourner lorsqu'ils vivent une difficulté ou souhaitent offrir de l'aide à une personne de leur entourage. Il leur offre ainsi un point de repère simple, discret et accessible à tout moment.



Novembre Énergie

Alors que les journées raccourcissent et que l'énergie peut parfois être en baisse, le mois de novembre est le moment idéal pour refaire le plein et prendre soin de soi. C'est dans cet esprit que le DSFS a lancé, en novembre 2024, l'initiative « Novembre Énergie : rechargeons nos batteries! ».

Pendant tout le mois, les enfants, les élèves et les membres du personnel ont été invités à adopter des habitudes favorables à leur mieux-être et à se fixer des objectifs réalistes, individuellement ou en équipe.

Un calendrier proposant une action différente chaque jour a permis de maintenir la motivation tout au long du mois. Des prix hebdomadaires, offerts par de généreux partenaires locaux, ont également contribué à susciter l'enthousiasme autour de l'initiative. Les membres du personnel ont par ailleurs pu prendre part à un atelier consacré au mieux-être global.

Au fil des semaines, Novembre Énergie a montré que le mieux-être se nourrit souvent de petites actions saines intégrées au quotidien. En créant un élan collectif autour de ces habitudes, l'initiative a permis de traverser ce mois plus gris avec plus d'énergie et de motivation.



Pépére Boîte à Lunch : **nourrir le mieux-être, un pas à la fois**

M. Ronald Cormier, affectueusement surnommé « Pépére Boîte à Lunch », a une fois de plus démontré que le mieux-être des élèves passe autant par une alimentation adéquate que par l'activité physique et la mobilisation de la communauté.

En 2024-2025, l'organisme de bienfaisance qu'il dirige à Grande-Digue a remis plus de 40 000 $ à 11 écoles du DSFS afin de soutenir leurs initiatives en matière de sécurité alimentaire. Ce don permet à davantage d'élèves d'apprendre le ventre plein, dans des conditions plus favorables à leur bien-être et à leur réussite.

Cette contribution s'inscrit dans un engagement de longue date. Entre 2016 et 2025, Pépére Boîte à Lunch Inc. a amassé environ 200 000 $ pour venir en aide aux élèves des écoles du sud-est du Nouveau-Brunswick. Marathonien passionné, M. Cormier met son amour de la course au service de cette cause.

En juin 2025, plus de 225 enfants et adultes ont ainsi participé au Marathon Pépére Boîte à Lunch, un relais de 42,2 kilomètres entre Bouctouche et Grande-Digue. Notre directrice générale, Mme Monique Boudreau, était elle aussi de la partie. Au-delà du défi sportif, l'événement a rassemblé la communauté autour d'un objectif commun, tout en faisant la promotion de la persévérance, de l'activité physique et de saines habitudes de vie.

Par ses collectes de fonds, ses dons et son marathon, Pépére Boîte à Lunch Inc. contribue concrètement au mieux-être global de nos élèves. Son engagement rappelle toute la force d'une communauté qui se mobilise pour soutenir la jeunesse, aussi bien dans ses besoins essentiels que dans son épanouissement.

Le DSFS remercie chaleureusement M. Cormier et toute l'équipe de Pépére Boîte à Lunch Inc. pour leur générosité, leur engagement soutenu et leur contribution remarquable au mieux-être des élèves.



Construction identitaire et diversité

Mieux comprendre l'insécurité linguistique

L'équipe des Services à la petite enfance a participé à une conférence-discussion portant sur l'insécurité linguistique. Offerte par le comédien et écrivain Gabriel Robichaud et organisée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, cette activité a permis aux membres de l'équipe de mieux comprendre les manifestations de l'insécurité linguistique et ses effets sur la confiance, la prise de parole et le sentiment d'appartenance. Elle a également nourri la réflexion sur les pratiques à privilégier pour créer des milieux bienveillants, inclusifs et valorisants, où chaque personne se sent à l'aise de s'exprimer en français.

Célébrer la fierté 2ELGBTQIA+

À Moncton et à Saint-Jean, nous avons pris part aux défilés de la fierté avec des élèves, des membres du personnel et des familles du DSFS. Drapeaux au vent et sourires aux lèvres, nous avons célébré la diversité, l'authenticité et la force de la solidarité. Parce qu'au DSFS, la fierté ne se limite pas à un défilé : elle se vit chaque jour dans le respect et la bienveillance.



Participation au congrès Metropolis Canada

Une délégation du DSFS a pris part au 27e congrès Metropolis Canada, à Toronto. Cet événement national rassemble chaque année des experts et des acteurs clés du domaine de l'immigration.

Aux côtés de participants de partout au pays, nos collègues ont exploré des approches novatrices pour bâtir un système d'immigration durable, inclusif et aligné sur les objectifs économiques, sociaux et humanitaires du Canada.

Cette participation a permis d'approfondir les réflexions au sein du DSFS et de renforcer notre engagement envers l'inclusion et la réussite des élèves et des familles issus de l'immigration.



Des livres pour rapprocher l'Acadie et la France

Grâce à un don de 5000 $ d'Amitiés France-Acadie, 10 écoles du DSFS ont enrichi leurs bibliothèques de livres jeunesse signés par des auteurs acadiens. Chacune a reçu une boîte de 30 ouvrages soigneusement choisis, à laquelle se sont ajoutés des ensembles de livres destinés à certaines classes.

Au-delà du plaisir de lire, ce don permet aux élèves de découvrir des histoires, des voix et des réalités bien de chez nous. Il donne aussi un nouveau souffle aux liens qui unissent la France et l'Acadie, autour d'une langue partagée et d'un même désir de faire rayonner la culture acadienne.

Lire la nature pour mieux la découvrir

Plusieurs écoles primaires du DSFS ont reçu 150 exemplaires de la collection *Lire, c'est chouette!*, une série jeunesse écrite par Jeannette Cormier, naturaliste et enseignante à la retraite.

À travers des histoires à la fois éducatives et captivantes, les élèves sont invités à découvrir la faune et la flore canadiennes, tout en développant leurs compétences en lecture. Cette série leur permet ainsi d'enrichir leurs connaissances, d'éveiller leur curiosité et de porter un regard nouveau sur la nature qui les entoure.

Offerts par le Club des Ami(e)s de la Nature du Sud-Est, ces ouvrages viennent bonifier les ressources mises à la disposition de centaines d'élèves. Un don qui fait entrer la nature dans les classes et qui donne le goût de lire, d'observer et d'en apprendre davantage sur notre environnement.





Pairs leaders : une relève engagée et inspirante

Depuis déjà quelques années, la campagne Jeunes sans frontières met en lumière les parcours, les expériences et la contribution de nos élèves issus de l'immigration. En 2024-2025, elle a donné la parole aux jeunes de la deuxième cohorte du programme Pairs leaders, une initiative mise sur pied par l'équipe des Services d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants du DSFS.

Destiné principalement aux élèves de la 9e à la 12e année qui sont issus de l'immigration, ce programme leur offre notamment des occasions concrètes de développer leurs compétences en leadership, de renforcer leur confiance en soi et de s'engager dans leur école et leur communauté. Au cours de l'année, les 23 élèves du programme ont été accompagnés par des mentors, ont pris part à des activités de réseautage et ont contribué à différentes initiatives communautaires.

Dans le cadre de la campagne Jeunes sans frontières, plusieurs d'entre eux ont raconté ce que cette expérience leur avait apporté : une plus grande confiance en soi, de nouvelles amitiés, une meilleure connaissance de leurs capacités et le désir de s'engager dans leur communauté. Leurs témoignages ont permis de faire connaître le programme à l'ensemble de notre communauté éducative, tout en mettant en valeur leur cheminement.

Le DSFS à la tête de la coordination atlantique des TÉÉ

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a confié au DSFS la coordination régionale de l'initiative des Travailleurs et travailleuses d'établissement dans les écoles (TÉÉ) pour les provinces de l'Atlantique.

Ce nouveau mandat place le DSFS au cœur d'un vaste réseau de partenaires qui accompagnent les élèves nouveaux arrivants et leurs familles dans leur intégration scolaire et communautaire. En favorisant les échanges entre les provinces, la coordination régionale permettra notamment de mettre en place un comité consultatif régional, de développer un centre de ressources en ligne destiné aux TÉÉ et de créer un réseau régional solide favorisant la collaboration intersectorielle.

La direction de cette coordination a été confiée à Mme Amira Khedhri, directrice du développement stratégique. Grâce à son expérience comme ancienne gestionnaire des Services d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants du DSFS, elle possède une connaissance approfondie des réalités vécues par les familles immigrantes et des défis auxquels doivent répondre les équipes qui les accompagnent.

Ce rôle permettra également de mieux faire entendre les réalités propres aux communautés francophones de l'Atlantique à l'échelle nationale. En misant sur la collaboration, le partage d'expertise et une plus grande cohérence des services, le DSFS contribuera à bâtir un réseau encore mieux outillé pour accueillir et soutenir les élèves nouveaux arrivants et leurs familles.



Distinctions et réalisations

Prix d'excellence en éducation



Trois membres du personnel ont reçu le prestigieux Prix d'excellence en éducation : Annie Breau, directrice de l'école Carrefour Beausoleil de Miramichi, Rémi Cormier, enseignant à l'école Le Marais de Dieppe, et Diane Duplessis, éducatrice à la garderie éducative Au p'tit monde de franco de Fredericton.

Ces trois leaders incarnent parfaitement l'excellence en éducation francophone grâce à leur capacité à sortir des sentiers battus et leurs pratiques éducatives exemplaires qui enrichissent le parcours de notre jeunesse francophone.

Prix national de l'inclusion scolaire



Plusieurs de nos collègues ont reçu le Prix national de l'inclusion scolaire : l'équipe d'appui à l'apprentissage de l'école Amirault de Dieppe, Lisa Allain, personne enseignante d'appui à l'apprentissage à l'école Blanche-Bourgeois de Cocagne, ainsi qu'Amira Khedhri et l'équipe des Services d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants.

Décerné par Inclusion NB, en partenariat avec Inclusion Canada, ce prix souligne le dévouement, l'engagement et le leadership des personnes qui font de l'inclusion une réalité bien vivante dans nos écoles.

L'école Abbey-Landry remporte le prix Cerf-volant



RADARTS a remis le prix Cerf-volant 2024 à l'école Abbey-Landry de Memramcook. Ce prix récompense son engagement exceptionnel et sa créativité dans l'accueil des spectacles Cerf-volant, qui mettent en lumière des artistes de la scène francophone, tout en enrichissant l'expérience culturelle des élèves.

Les écoles Amirault de Dieppe et Carrefour Beausoleil de Miramichi étaient également finalistes, illustrant l'engagement du DSFS envers l'éducation artistique et culturelle. Ces trois écoles ont su intégrer les arts dans leur projet éducatif de façon innovante, offrant à leurs élèves des expériences significatives ancrées dans la culture acadienne et francophone.

Un prix BRAVO! pour la campagne « Rectifions les faits »



L'équipe des Relations stratégiques du DSFS a reçu un prix BRAVO! lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne des agents de communication en éducation.

Cette distinction récompense la rigueur et l'intégrité de la campagne « Rectifions les faits », lancée pour contrer la désinformation entourant l'application de la Politique 713 sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Grâce à une stratégie de communication proactive et responsable, l'équipe a su informer la communauté éducative avec clarté et justesse, ce qui lui a valu une récompense nationale.

L'école Abbey-Landry reçoit la reconnaissance QUASAR



L'école Abbey-Landry de Memramcook a reçu la distinction QUASAR, le plus haut niveau de reconnaissance accordé aux écoles communautaires entrepreneuriales conscientes à l'échelle mondiale.

Remise lors du Congrès IDÉE 2025, cette reconnaissance souligne des années d'innovation pédagogique, d'entrepreneuriat conscient et de mobilisation communautaire. Elle célèbre une école où les élèves apprennent à croire en leurs idées, à prendre leur place et à contribuer avec fierté à leur communauté.

Une distinction internationale pour Alain Poitras



Alain Poitras, directeur exécutif à l'apprentissage au DSFS, a reçu le Prix international Paul Gérin-Lajoie : Entrepreneur d'école, une distinction décernée par IDÉE éducation entrepreneuriale pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement d'une éducation innovante, humaine et porteuse de sens.

Le prix lui a été remis par notre directrice générale, Mme Monique Boudreau, au nom de l'organisme, dans le cadre du Congrès IDÉE 2025. M. Poitras est la deuxième personne à recevoir cette distinction, qui reconnaît son engagement remarquable et son apport au mouvement de l'école communautaire entrepreneuriale. Un honneur grandement mérité!

Un prix prestigieux remis à Freyja Paynter-Bearden

Élève à l'école Sainte-Anne de Fredericton, Freyja Paynter-Bearden a remporté le prix de la meilleure recherche à la conférence Girls STEM-Up, devant des participantes des niveaux collégial et universitaire.

Son projet, consacré à l'éducation à la santé sexuelle dans les niveaux intermédiaires, est né d'une lettre d'opinion rédigée dans son cours de français. Freyja l'a ensuite transformée en véritable démarche de recherche auprès d'élèves de son école, avant de faire entendre leurs préoccupations à la radio et auprès du ministre de l'Éducation. Une réussite remarquable, portée par sa détermination et son engagement.



Une médaille pour Alexia Tomasello

Alexia Tomasello, élève à l'école Carrefour Beausoleil de Miramichi, a remporté une médaille de bronze à l'Expo-sciences pancanadienne. Son projet, intitulé « Détecter la présence des cyanotoxines, est-ce possible? », s'est démarqué parmi ceux de jeunes scientifiques provenant de partout au pays.

Cette distinction témoigne de sa curiosité et de sa rigueur envers la recherche scientifique. Par son travail, Alexia a su faire rayonner son école et notre district, en démontrant jusqu'où peut mener le désir de mieux comprendre le monde qui nous entoure.

Prix Étincelles

Le prix Étincelles, une reconnaissance décernée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, a été remis au Cercle familial de Rogersville, à l'école Blanche-Bourgeois de Cocagne, à l'école Camille-Vautour de Saint-Antoine et à l'école L'Odyssée de Moncton.

Le prix Étincelles vient reconnaître les pratiques innovantes et les efforts déployés par nos collègues pour créer des environnements d'apprentissage qui permettent aux enfants et aux élèves de mener une vie équilibrée, d'avoir un désir d'apprendre tout au long de leur vie et de vivre une citoyenneté éthique et engagée.

Résultats financiers

Exercice financier se terminant le 31 mars 2025

Répartition des dépenses

Enseignement	50,54 %
Soutien pédagogique	16,01 %
Bâtiments	9,16 %
Indemnité du personnel	7,98 %
Projets spéciaux	7,63 %
Transport scolaire	5,17 %
Opération du bureau du district	3,05 %
Programmes éducatifs supplémentaires	0,46 %

Avec un budget total de
247 267 650 $
le Conseil d'éducation a terminé l'exercice financier avec un **budget équilibré.**

Budget du transport scolaire
12 782 945 $

Données sur le transport scolaire

Nombre de personnes conductrices d'autobus **permanentes**	190
Nombre de personnes conductrices d'autobus **suppléantes**	24
Nombre d'autobus	220
Nombre de trajets quotidiens	724
Superficie couverte par nos autobus	41 000 km²



425, rue Champlain, Dieppe, N.-B. E1A 1P2 | 506 856-3333 | DSF-Sinfo@nbed.nb.ca
francophonesud.nbed.nb.ca



8.2 Rapport financier – DSFS

Mise en contexte

Un rapport financier sera présenté aux membres du Conseil à chaque réunion.

Documentation

Rapport financier **30 septembre, 2026**

District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier - Prévu
pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027
en date du 30 septembre 2026

COMPTES		DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2026-2027	Budget du District 2026-2027	Écart budgétaire 2026-2027
	ENSEIGNEMENT				
	Régulier				
2069-	03-3431-P71100	Traitement ordinaire	132 447 884	131 847 884	(600 000)
2069-	03-3467-P71100	Enseignants suppléants	4 193 296	4 193 296	(0)
2069-	03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	20 000	20 000	0
2069-	03-5181-P71100	Manuels scolaires (PE60, PE61, PEF9)	561 400	561 400	0
2069-	03-5189-P71100	Budget des écoles (inclus métiers et littératie)	2 523 228	2 523 228	0
2069-	03-5739-P71100	Autres matériels et équipement	20 000	20 000	0
2069-	03-6479-P71100	Achat Équipement etc (PEV5)	750 000	750 000	0
	Total régulier		140 515 808	139 915 808	(600 000)
	Spécialistes de la vue et de l'ouïe				
2069-	03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels - Ouïe	1 010 906	1 010 906	0
2069-	03-3431-P71500	Salaires, déplacements et matériels - Vue	861 082	861 082	0
	TOTAL VUE ET OUÏE		1 871 988	1 871 988	0
	TOTAL ENSEIGNEMENT		142 387 796	141 787 796	(600 000)
	SOUTIEN PÉDAGOGIQUE				
	Soutien administratif scolaire				
2069-	03-3431-P72100	Traitement ordinaire - Adj. Admin.	3 468 969	3 468 968	(0)
2069-	03-3466-P72100	Traitement suppléances - Adj. Admin.	254 026	254 026	(0)
2069-	03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entretiens)	440 000	440 000	0
2069-	03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	0	0	0
2069-	03-4904-P72100	Déplacemements	5 000	5 000	0
	Total: soutien administratif scolaire		4 167 995	4 167 994	(1)
	Services de soutien pédagogique				
2069-	03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	6 935 458	6 935 458	(0)
2069-	03-4801-P72201	Autres services professionnel	400 000	400 000	0
2069-	03-4904-P72201	Déplacement - soutien prof	187 900	187 900	0
2069-	03-5189-P72201	Matériel - soutien prof	60 000	60 000	0
2069-	03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	1 641 574	1 641 574	(0)
2069-	03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	65 803	65 803	0
2069-	03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	2 000	2 000	0
2069-	03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	504 400	504 400	0
2069-	03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	819 145	819 145	0
2069-	03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	0	0	0
2069-	03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	0	0	0
2069-	03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	0	0	0
2069-	03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	147 400	147 400	0
	Total: services de soutien pédagogique		10 763 680	10 763 680	(0)
	Services de soutien aux élèves				
2069-	03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	37 953 323	36 302 083	(1 651 240)
2069-	03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	3 038 918	2 943 112	(95 806)
2069-	03-4801-P72301	Cas Complex - District (PEK8)	0	0	0
2069-	03-4801-P72301	Cas Complex - Ministère (PE19 & PEL8)	0	0	0
2069-	03-3431-P73301	Tutorat / Éducaide	175 000	175 000	0
2069-	03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation scolaire	0	0	0
2069-	03-5189-P73110	Budget - Soutien DSSA	0	0	0
2069-	03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	1 345 412	1 345 412	0
2069-	03-4509-P72402	Informatique - Autres	500 000	500 000	0
	Total: services de soutien aux élèves		43 012 653	41 265 607	(1 747 046)
	TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE		57 944 328	56 197 282	(1 747 047)

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier - Prévu
pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027
en date du 30 septembre 2026

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2026-2027	Budget du District 2026-2027	Écart budgétaire 2026-2027
	PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES			
	Soutien à l'apprentissage			
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	0	0	0
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d`été	0	0	0
2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	0	0	0
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	1 393 107	1 393 107	0
	Total: excellence en éducation	1 393 107	1 393 107	0
	TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES	1 393 107	1 393 107	0
	TOTAL ENSEIGNEMENT	201 725 231	199 378 185	(2 347 046)
	BÂTIMENTS			
	Fonctionnement et entretien des bâtiments			
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	9 983 274	9 983 274	0
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	401 368	401 368	0
2069- 03-4251-P74100	Chauffage	822 000	822 000	0
2069- 03-4252-P74100	Electricité	4 691 000	4 691 000	0
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	494 700	494 700	0
2069- 03-4513-P74100	Détritus	303 500	303 500	0
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	997 000	997 000	0
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	3 800 924	3 800 924	0
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	367 000	367 000	0
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	3 838 300	3 838 300	0
2069- 03-4904-P74100	Déplacements, téléphones et autres	40 000	40 000	0
2069- 03-5413-P74100	Matériel de conciergerie des écoles	711 000	711 000	0
	TOTAL BÂTIMENTS	26 450 065	26 450 066	1
	TRANSPORT SCOLAIRE			
	Transport scolaire			
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	7 133 155	7 133 156	0
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	395 542	395 542	0
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	10 000	10 000	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	10 000	10 000	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	1 737 100	1 737 100	0
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	5 042 604	5 042 604	0
2069- 03-4869-P75100	Déplacements, téléphones et autres	203 200	203 200	0
	Total: transport scolaire	14 531 601	14 531 602	1
	Périscolaire			
2069- 03-4904-P75200	Déplacement dans la province	0	0	0
	Total: périscolaire	0	0	0
	Parascolaire			
2069- 03-3431-P75300	Traitement ordinaire	0	0	0
	Total: parascolaire	0	0	0
	TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE	14 531 601	14 531 602	1
	ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT			
	CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles			
2069- 03-4904-P76100	Déplacement dans la province	302 217	302 217	0
	Total: CÉD / Comités parentaux d`appuis aux écoles	302 217	302 217	0
	Administration - district			
2069- 03-3431-P76200	Traitement ordinaire	8 561 791	8 394 224	(167 566)
2069- 03-4039-P76200	Publicité	0	0	0
2069- 03-4801-P76200	Autres Services	0	0	0
2069- 03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	15 000	15 000	0
2069- 03-4702-P76200	Photocopieurs et imprimantes	65 000	65 000	0

District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Rapport financier - Prévu
pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027
en date du 30 septembre 2026

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles prévues 2026-2027	Budget du District 2026-2027	Écart budgétaire 2026-2027
2069- 03-4869-P76200	Téléphones et communications	75 000	75 000	0
2069- 03-4902-P76200	Déplacement dans la province	300 000	300 000	0
2069- 03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	371 770	371 770	0
2069- 03-8375-P76200	Carte d`achat Banque de Montréal	0	0	0
Total: administration - district		9 388 561	9 220 994	(167 566)
Fonctionnement et entretien bureau de district				
2069- 03-4511-P76400	Nettoyage	0	0	0
2069- 03-4721-P76400	Location d'installations	317 985	317 985	(0)
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district		317 985	317 985	(0)
Perfectionnement professionnel - non-enseignants				
2069- 03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	153 600	153 600	0
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants		153 600	153 600	0
TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT		10 162 363	9 994 796	(167 567)
INDEMNITÉS DU PERSONNEL				
Indemnités du personnel				
2069- 03-3429-P77100	Indemnités de retraite aux retraités	0	0	0
2069- 03-3438-P77100	Indemnités de retraite	0	0	0
2069- 03-3466-P77100	Accidents au travail	0	0	0
2069- 03-3441-P77100	Indemnités de congé de vacances	3 856 486	3 722 463	(134 023)
2069- 03-3463-P77100	Congés payés - employés occasionnels	160 400	160 400	0
2069- 03-3601-P77100	Assurance-vie collective	108 100	108 100	0
2069- 03-3602-P77100	Régime de pension du Canada	11 345 469	11 231 550	(113 919)
2069- 03-3603-P77100	Assurance-maladie et de soins	2 361 300	2 361 300	0
2069- 03-3604-P77100	Assurance-emploi	3 803 566	3 763 742	(39 824)
2069- 03-3709-P77100	Indemnités de nettoyage à sec et vest.	164 000	164 000	0
2069- 03-3711-P77100	Cotisations à CAT	873 182	873 182	0
2069- 03-4792-P77100	Autres services Santé/Mieux-être	352 461	352 461	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL		23 024 964	22 737 198	(287 766)
PROJETS SPÉCIAUX				
2069- 03-3451-P78100	Projet Aide à la Maternelle	0	0	0
2069- 03-3451-P78105	Prêts de service	1 008 384	1 008 384	0
2069- 03-5189-P78112	Projet - AECC	211 607	211 607	0
2069- 03-4801-P78120	Génie Arts	0	0	0
2069- 03-5189-P78121	Initiatives en milieu minoritaire	1 586 788	1 586 788	0
2069- 03-5189-P78123	Visite à la législation	9 120	9 120	0
2069- 03-4801-P78194	P.L.O.E.	10 102 843	10 102 843	0
2069- 03-5189-P78198	Projets d'innovation	57 803	57 803	0
2069- 03-4801-P78199	Actualisation linguistique	4 177 450	4 177 450	0
2069- 03-5189-P78106	Surplus	0	0	0
2069- 03-5241-P78200	Programme des petits déjeuners	0	0	0
	Portion de la TVH non remboursable	0	0	0
	Transfert de fin d'année			
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX		17 153 995	17 153 995	0
TOTAL		293 048 218	290 245 841	(2 802 377)

8.3 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Un rapport financier sera présenté aux membres du Conseil à chaque réunion.

Documentation

Rapport financier au **embre 2026**

District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2027

	Dépenses	Budget	Écart	Notes
	au 9 novembre 2026			
Traitement ordinaire frais de représentation	24 000 $	36 000 $	12 000 $	
Évènements annuels	45 138 $	50 200 $	50 200 $	
Dépenses de réunions d'affaires	2 805 $	9 000 $	6 195 $	
Fédération Nationale des Conseils scolaires francophones	20 801 $	26 917 $	6 116 $	
Services de consultation	41 789 $	65 000 $	23 211 $	
Formation CPAE		4 000 $	4 000 $	
Célébration		7 000 $	7 000 $	
Frais de déplacements & inscriptions à congrès, internet	49 583 $	48 000 $	(1 583) $	
Abonnements et Revues		1 000 $	1 000 $	
Fournitures et matériel	198 $	4 000 $	3 802 $	
Regroupement	21 603 $	50 000 $	28 397 $	achat d'ordinateurs
Autres		1 500 $	1 500 $	
Total	205 917 $	302 617 $	141 837 $	

8.4 Pression budgétaire 2027-2028

Mise en contexte

Chaque année, le MEDPE se rend dans chacun des districts scolaires afin de prendre connaissance des pressions budgétaires et d'en comprendre les causes, dans le but de mieux se préparer à les défendre auprès du cabinet. Le DSFS a rencontré des représentants du Ministère le 27 octobre, et voici le document qui a été présenté lors de cette rencontre.

Documentation

Pression budgétaires DSFS

Nos principaux enjeux 2026-2027

Votre appui, un levier incontournable

38
écoles

18 229
élèves

57,3 %
de la population francophone





District scolaire **francophone Sud**
Apprendre. Grandir. Devenir.

ICI ON CHANGE LE MONDE

Programme d'intégration professionnelle pour toutes les nouvelles personnes novices - tous les postes

Personnes avec des postes permanents

CE3.1.1 Mettre en œuvre un programme d'orientation, de formation et d'accompagnement pour le personnel enseignant et les directions d'école novices.
Source : Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2026). Plan d'action 2026-2029 (secteur francophone).

Vue d'ensemble – *Personnel en enseignement*

Profil	Année 1	Année 2	Année 3	Formation (Investissement requis) *	Accompagnement (Investissement requis) **
Personnes formées à l'international	**30**	**29**	**24**	6 jours = **63 000$**	7 jours (minimum) = **176 400$** Appui additionnel (200 jours) = **84 000$**
Personnes formées au Canada	**109**	**116**	**103**	5 jours = **190 750$**	2 jours (minimum) = **91 420$** Appui additionnel (200 jours) = **84 000$**
Personnes stagiaires et Contrat C	**25**			5 jours = **43 750$**	5 jours (minimum) = **53 750$** Appui additionnel (60 jours) = **25 800$**
BEPEL	**40**			Journées d'appui : 6 jours/année = **84 000$**	

***Formation**

350$/jour
taux suppléance

****Accompagnement**

430$/jour
(incluant le taux horaire/frais de déplacement)



Programme d'intégration professionnelle pour toutes les nouvelles personnes novices - tous les postes

Personnes avec des postes permanents

Vue d'ensemble - *Personnel non enseignant*

Profil des postes	Nouvelles personnes embauchées	Formation (orientation/intégration) prévue 2026-2027 (minimum de 2 jours)	Accompagnement prévu 2026-2027 (minimum de 2 jours)
Personnes assistantes en éducation ***Programme de formation pour AÉ non-disponible dans la région du DSFS**	**47 + (autres embauches à venir)**	10/47 (21%) reçoit le minimum = **10 440$** Besoin = **49 000$**	10/47 (21%) reçoit le minimum = **11 700$** Besoin = **41 125$**
Personnel de soutien (adjointes administratives, préposées de bibliothèque)	**15 + (autres embauches à venir)**	**0%** 100% reçoit 1 journée = **16 875$** Besoin = **33 750$**	**0%** 100% reçoit 1 journée = **16 875$** Besoin = **33 750$**
Personnes concierges	**0**		
Personnel suppléant (excluant les personnes conductrices d'autobus)	**1067**	**0%** **15%** reçoit 1 journée = **62 690$** Besoin = **272 100$**	**0%**

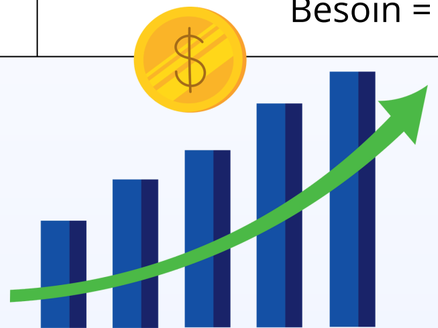

BESOINS

429 725$

Programme d’intégration professionnelle pour toutes nouvelles personnes novices - tous les postes

Personnes avec des postes permanents

Vue d’ensemble

Budget nécessaire pour recruter et soutenir le développement, la livraison de formations et l’accompagnement de notre personnel

- Personne responsable du recrutement et de la fidélisation (existant)
- **Personnes agentes de recrutement** (2 au minimum - 1 existant)
- **Personnes leadeurs pédagogiques** (4 au minimum - 2,5 existant)
  - Ressource existante : 1 personne financée par le MEDPE et 1,5 personne financée par IRCC
- **Personne coordonnatrice à l’intégration professionnelle** (tous les postes)
- Personne d’accueil et d’orientation (1,5 existant; IRCC)

630 176$

- Budget de recrutement
- Budget de fidélisation
- Budget de suppléance
- Budget d’accompagnement (mentorat)

Total

1 872 771$

District scolaire francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

FAITS

Intégration

538 *nouvelles personnes enseignantes intégrées et en cours d’intégration entre 2024 et 2026 avec un accompagnement structuré et dédié*

Formation et développement

Plus de ***735*** *participations à des formations initiales, continues et spécialisées pour renforcer les compétences*

Mobilisation interne

85 *personnes accompagnatrices engagées pour soutenir l’intégration et le développement pédagogique des nouvelles recrues*

Taux de participation élevé

98 % *des personnes invitées ont volontairement participé aux dispositifs d’accompagnement, démontrant leur intérêt*

Ridership

Transport scolaire - la sécurité avant tout et maximisation des routes

PROJET PILOTE

Le DSFS pilote actuellement le programme Ridership à l'école Sainte-Bernadette de Moncton.

Les élèves balayent leur carte en montant et en descendant de l'autobus. Les erreurs d'arrêts et d'autobus sont réduites.

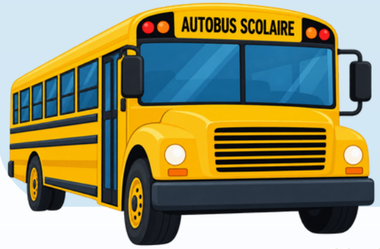



11 077 ARRÊTS D'AUTOBUS EN 2025–2026

LE PRINCIPAL AVANTAGE: UNE SÉCURITÉ ACCRUE!

1. **Savoir qui est à bord, en temps réel**
2. **Confirmer où chaque élève descend**
3. **Repérer rapidement un mauvais arrêt**
4. **Réagir plus vite en cas d'urgence**
5. **Mieux soutenir les conducteurs et suppléants**

APPRENTISSAGES EXPÉRIENTIELS

En 2025-2026, 80% des élèves de la 9e à la 12e année, soit 4 169 élèves, ont vécu au moins une expérience dans la communauté. L'application nous permettrait d'assurer une meilleure sécurité de nos élèves lors des sorties, augmenter les autobus disponibles à effectuer des sorties scolaires et prévoir plus facilement la disponibilité des autobus

- **1 150** stages
- **232** visites en milieu de travail
- **143** activités de bénévolat

LE DÉPLOIEMENT À PLUS GRANDE ÉCHELLE PERMETTRAIT:

- **Une meilleure planification des routes**
- **L'optimisation des ressources**
- **Économies (essence, nombre d'autobus et d'arrêts, entretien).**
- **Une réduction de l'imprévisibilité**
- **L'équité d'accès aux expériences et sorties en communauté**

NOTRE DEMANDE

Déploiement provincial du programme Ridership pour un transport scolaire plus sécuritaire.

Centre d'accueil

Appuyer la croissance et la petite enfance

INSCRIPTIONS AU CENTRE D'ACCUEIL

1260 Nouvelles inscriptions (depuis juin 2025) — **1497 Dossiers**

333 Juillet-Août-Septembre 2025

503 Juillet-Août-Septembre 2026

Bureaux satellites dans les régions

Saint-Jean et Fredericton et autres régions

24,4%

En plein croissance pour mieux répondre aux besoins évolutifs

ÉVALUATION LINGUISTIQUE ET ORIENTATION

161 Évaluations linguistiques Août-Septembre 2026 — **+ 18,6%**

61 Rencontres d'orientation Août-Septembre 2026 — **+ 39%**

2025-2026

321 Évaluations **102** Orientation

2595
30 septembre 2024

4189
30 septembre 2026



Cibles d'immigration francophone (hors Québec)

2026 : Cible fixée à 9 %.

2027 : Cible fixée à 9,5 %.

2028 : Cible fixée à 10,5 %.

Objectif à plus long terme : Atteindre 12 % d'ici 2029.

Centre d'accueil

Appuyer la croissance et la petite enfance

CP 1.1 Soutenir les familles, en collaboration avec les partenaires, afin d'offrir aux enfants de la petite enfance un accompagnement coordonné qui répond à leurs besoins avant leur entrée à l'école.
CP 1.3 Créer des milieux d'apprentissage propices au développement optimal de la communication et des capacités langagières en français de chaque personne apprenante.
1.3.1 Mettre en place les pratiques pédagogiques éprouvées en actualisation linguistique dès la petite enfance.
Source : Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2026). Plan d'action 2026-2029 (secteur francophone).

Budget nécessaire pour assurer un accompagnement coordonné des familles et soutenir le développement langagier en français des enfants

- *2 personnes coordonnatrices des services d'appui à la famille :*
  - *1 personne pour le Grand Moncton*
  - *1 personne pour St-Jean/Fredericton et autres régions*
- *2 personnes leaders en actualisation linguistique préscolaire :*
  - *1 personne pour le Grand Moncton*
  - *1 personne pour St-Jean/Fredericton et autres régions*



	Pourcentage d'élèves ayant le français comme langue maternelle	*Pourcentage de réponse à cette question*	Pourcentage d'élèves ayant le français comme langue principale parlée à la maison	*Pourcentage de réponse à cette question*
DSFNE	90%	*97%*	88%	*63%*
DSFNO	88%	*98%*	85%	*72%*
DSFS	60%	*98%*	55%	*68%*

Évolution du pourcentage d'administration de l'ÉPE-AD en anglais

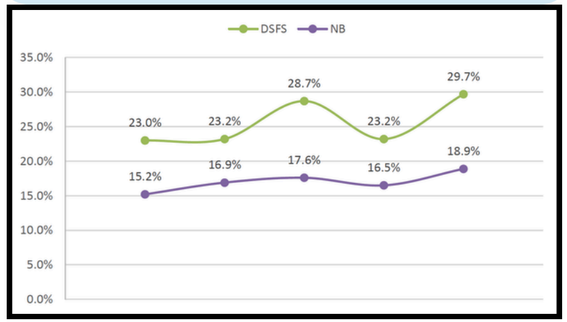

1 309 élèves inscrits à la maternelle au DSFS (septembre 2026):

536 (41%) n'ont pas fréquenté une garderie dans le secteur francophone

219 (17%) parlent à la maison une langue autre que le français ou l'anglais (allophones)

VISION ET RAISON D'ÊTRE

Vision

Une porte d'entrée unique (guichet unique) pour soutenir les familles et offrir aux enfants un accompagnement qui répond à leurs besoins et qui soutien leur développement langagier en français avant leur entrée à l'école.

Raison d'être

- Établir des premiers liens avec les familles et les orienter vers le secteur éducatif francophone
- Avoir un portait réel des familles et des besoins des nos futurs apprenants
- Rejoindre les enfants qui ne fréquentent pas de garderie éducative francophone
- Intervenir de manière précoce et bonifier les services
- Renforcer la capacité des garderies éducatives

Personnes agentes d’établissements scolaires (AÉS)

Réduction des tâches administratives des directions d’école

Les personnes AÉS visent à aider les directions à se consacrer à leur rôle pédagogique

Exigences de plus en plus complexes pour gérer les écoles

Pour répondre à ces exigences, le DSFS a créé les postes de personnes agentes d'établissements scolaires (AÉS)

- *Santé et sécurité au travail*
- *Plans d'urgence*
- *Conformité réglementaire*
- *Sécurité et gestion des bâtiments*
- *Santé et sécurité au travail*
- *Coordination des entrepreneurs*
- *Technologies et systèmes de sécurité*

Les personnes AÉS assument une partie importante des responsabilités opérationnelles des écoles afin de permettre aux directions de consacrer davantage de temps :

- *Leadership pédagogique*
- *Accompagnement du personnel*
- *Soutien des élèves et relations avec les familles*

Agents d’établissements scolaires (AES)

Réduction des tâches administratives des directions d’école

Qu’est-ce qu’en dit la recherche ?

Une direction affirme que le temps accordé à la pédagogie a été DOUBLÉ grâce à la présence d’un AÉS à son école.



Les AÉS ne représentent pas seulement un soutien opérationnel. Ils constituent un levier systémique permettant aux directions d'exercer davantage leur rôle de leader pédagogique, une pratique largement associée dans la littérature scientifique à l'amélioration des pratiques enseignantes et des résultats scolaires.

Le maintien et l'expansion du modèle AÉS contribuent à la santé organisationnelle du district en réduisant la surcharge administrative des directions d'école et en favorisant une utilisation plus stratégique de leur expertise professionnelle.





Les résultats démontrent que les bénéfices des AÉS sont atténués lorsque la ressource doit couvrir plusieurs écoles. Les participants identifient une présence accrue dans chaque école comme une condition essentielle pour maximiser les gains pédagogiques observés.

(Chiasson et al., sous presse)

Agents d'établissements scolaires (AES)

Réduction des tâches administratives des directions d'école

Selon le NSW Department of Education, le leadership scolaire améliore la qualité de l'enseignement, le développement du personnel et la réussite des élèves.

Il est donc essentiel de libérer du temps aux directions d'école pour qu'elles puissent exercer ce rôle.

School Leadership Institute. (2026). Why effective leadership in every school matters. NSW Department of Education. https://education.nsw.gov.au/content/dam/main-education/en/home/teaching-and-learning/school-leadership-institute/research/effective-leadership/why-effective-leadership-matters.pdf

38 postes
2 945 000$



Demande du DSFS

Reconnaître dans le modèle de financement les coûts associés aux postes des personnes AÉS qui soutiennent :

- ☑ ***la sécurité***
- ☑ ***la conformité***
- ☑ ***les infrastructures***
- ☑ ***les opérations scolaires***
- ☑ ***le leadership des directions***

Un district scolaire en pleine croissance

À la recherche d'équité

DSFS

- **18 229 élèves** — 57,3%
- **2 974 personnel financé** — 53,8%
- **1 043,55 ETP** M-8 et secondaire — 55,2%

DSFNO

- **5 141 élèves** — 16,2%
- **947 personnel financé** — 17,1%
- **322,83 ETP** M-8 et secondaire — 17,1%

DSFNE

- **8 419 élèves** — 26,5%
- **1 612 personnel financé** — 29,1%
- **522,43 ETP** M-8 et secondaire — 27,7%

57% des élèves, mais seulement 54% des ressources financées.

Une croissance soutenue du nombre d'élèves au **DSFS**

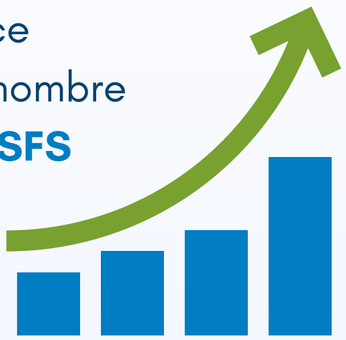

2012
13 214 élèves

2026
18 229 élèves

+ 5 015 élèves
+ 38%

En 2012, les DSFS et DSFNE ont reçu le même plan d'établissement

Depuis 2012, le DSFS a accueilli l'équivalent de la population scolaire du **DSFNO**, sans ajout proportionnel de ressources.

Plus de 2 fois la population scolaire du DSFNE et **plus de 3,5 fois** celle du DSFNO.

Les écarts de ressources se font ressentir au DSFS

À la recherche d'équité

Situation actuelle

TRAVAILLEURS SOCIAUX

DSFS : 1 pour **1 346** élèves
DSFNO : 1 pour **1 015** élèves
DSFNE : 1 pour **929** élèves

CVC

DSFS : 1 pour **474** élèves
DSFNO : 1 pour **315** élèves
DSFNE : 1 pour **451** élèves

CO 6-8

DSFS : 1/**2 200** élèves (92 classes)
DSFNO : 1/**591** élèves (30 classes)
DSFNE : 1/**1 012** élèves (48 classes)

INTERVENANTS/MENTORS

DSFS : 320,44$ par élève
DSFNO : **411,18$** par élève
DSFNE : **439,66$** par élève

Pour des services équivalents

33% à 45% de charge plus élevée

4-6 postes requis

écart important avec DSFNO

1-6 postes requis

écart important

2-6 postes requis

écart important

24-30 postes requis

Les écarts de ressources se font ressentir au DSFS

À la recherche d'équité

Situation actuelle

AGENTS PÉDAGOGIQUES

DSFS : 1 pour **116** enseignants
DSFNO : 1 pour **73** ens.
DSFNE : 1 pour **72** ens.

TECHNICIENS INFORMATIQUES

DSFS : 1/**198** pers. financés
DSFNO : 1/**148** pers. financés
DSFNE : 1/**161** pers. financés

RÉPARATEURS

DSFS : 19 pour 38 écoles
DSFNO : **9** pour 18 écoles
DSFNE : **20** pour 33 écoles

SAD DISTRICT ET CENTRES

DSFS : 1/**117** pers. financés
DSFNO : 1/**70** pers. financés
DSFNE : 1/**77** pers. financés

Pour des services équivalents

écart important

5-6 postes requis

écart important qu'on utilise personnel, élèves ou outils

3-5 postes requis

écart important, plus d'écoles et plus grosses

**on pourrait donner un score à chaque école en fonction de la grosseur et âge*

4 postes requis

écart important

13-17 postes requis

Les écarts de ressources se font ressentir au DSFS

À la recherche d'équité

Situation actuelle	Pour des services équivalents
PERSONNEL PRO FUSION **DSFS :** 1/**212** pers. financés **DSFNO** : 1/**105** pers. financés **DSFNE** : 1/**147** pers. financés	écart important **6-14 postes requis**
ETP plan 10 ans **DSFS :** 18 postes **DSFNO** : 8 postes **DSFNE** : 13 postes	écart important **10 postes requis**
GESTION, RESP. ET ADJOINTS **DSFS : 20** postes **DSFNO** : **11,5** postes **DSFNE** : **15** postes	écart important **13-21 postes requis**
ORTHOPHONISTES **DSFS : 19,65** postes **DSFNO** : **7,7** postes **DSFNE** : **13** postes	écart important **8-9 postes requis**



Les écarts de ressources se font ressentir au DSFS

À la recherche d'équité

Situation actuelle

PETITE ENFANCE - POSTES FINANCÉS

DSFS : 1/**203** places garderie
DSFNO : 1/**169** places garderie
DSFNE : 1/**131** places garderie

Pour des services équivalents

écart important, qu'on utilise places en garderie ou éducatrices

7-19 postes requis

Les écarts de ressources se font ressentir au DSFS

En lien avec la croissance - écart avec le financement

Personnes assistantes en éducation (AE)

70 postes+

Déficit prévu en 2026-2027

fin sept. 2026 - déficit de 59 postes
l'an dernier - ajout de 48 postes entre fin sept. et fin juin

2025-2026 :

27 déménagements

19 nouvelles inscriptions d'élèves nouveaux arrivants

24 élèves en 13e année ou plus
**financement Dév. Social ?

Programme d'orientation, de formation et d'accompagnement (POFA)

Besoin majeur d'ajustement

2026-2027 :

33% ont moins de 3 ans d'expérience

50% ont moins de 5 ans d'expérience

Plus de 50% du nouveau personnel est issu de l'immigration, non breveté ou non formé

Équité des ressources

des mesures déjà en place pour certains postes

Certains postes bénéficient déjà d'une répartition équitable ou tiennent comptent de l'équité :

ETP - composition salle de classe (entente FENB)	*Actualisation linguistique*	*Immigration*
Littératie	*Numératie*	*ADC*
PLOÉ	*Enveloppe égalitaire*	*Consolidons nos écoles - écoles vulnérables*

Les coupures budgétaires étaient aussi "équitables" pour 2026-2027, mais on ressent la pression car nos ressources n'ont pas été ajustées avec la croissance.

UNE CROISSANCE QUI DÉPASSE LES RESSOURCES

En résumé… Nous demandons l'équité dans l'ensemble des ressources et budgets

Le DSFS représente :

57,3%
des élèves
57,3%

53,8%
du personnel financé
53,8%

55,2%
ETP M-8 et secondaire
55,2%

UN ÉCART DE 3,5% | Déficit de plus de **100** postes.
*(*postes examinés seulement)*

BESOINS ADDITIONNELS ESTIMÉS

Services équivalents

\+ 100 à 153 postes

Écart de financement

\+ 70 postes AE
\+ $ POFA

9. Points d'information de la présidence

9.1 Conseil de la jeunesse

Mise en contexte

L'élève conseillère et membre du Conseil de la jeunesse, Rafaële Légère, fera une mise à jour des activités et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

Documentation

Aucune

9.2 Rencontre avec L'honorable Chuck Chiasson, ministre des Transports et de l'Infrastructure

Mise en contexte

Le président fera un retour sur la rencontre du 30 octobre avec l'honorable Chuck Chiasson, ministre des Transports et de l'Infrastructure, au cours de laquelle il lui a fait part des problématiques liées au MTI concernant les autobus scolaires.

Documentation

Aucune

9.3 50e Forum provincial sur l'éducation

Mise en contexte

Le président fera un retour sur le 50e Forum provincial sur l'éducation, qui a eu lieu le 6 novembre.

Documentation

Aucune

9.4 Retraite du CED

Mise en contexte

La retraite aura lieu les 13 et 14 novembre prochain au Rodd Miramichi Hotel.

Documentation

Ordre du jour

10. Affaires nouvelles

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 8 décembre 2026, à l'école Louis-J.-Robichaud de Shediac. Veuillez noter que l'heure de la rencontre a été modifié. La réunion débutera à 17 h.

12. Levée de la séance